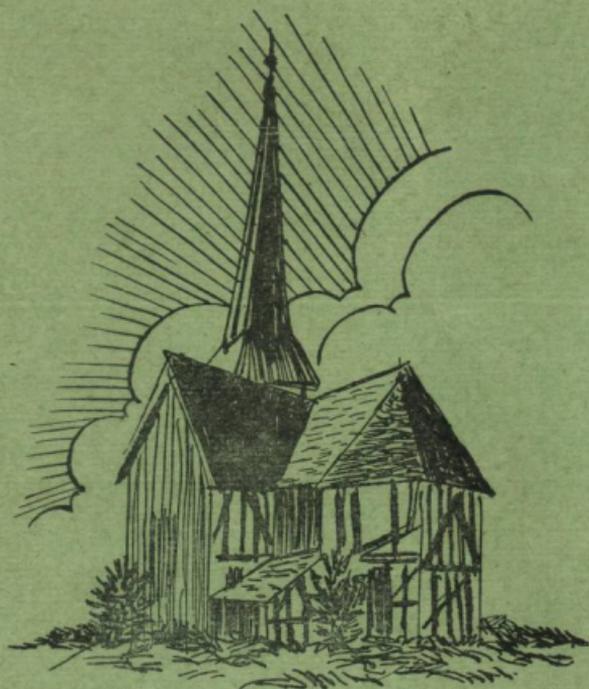


Numéro 1

Été 1958

# REVUE DU FOLKLORE DE L'AUBE



L'ÉGLISE DE COCLOIS

(Dessin de MOYNE)

---

Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore Auboisi

REVUE  
DU FOLKLORE  
DE L'AUBE

---

*Société des Amateurs d'Archéologie  
et de Folklore Aubeis.*

# SOMMAIRE

	Page
<b>EDITORIAL</b> .....	5
<b>TOPONYMIE ET LANGAGE</b>	
J. PUISSANT : Le patois de l'Âube (animaux) .....	8
H. JEANNET : Les noms de lieux où entre l'élément « court » ..	11
R. FAVIN : Une histoire en patois de Nogent-en-Othe : « À la recherche des suspects » .....	13
DAUNAY : Les lieudits .....	14
M. GROLEY : Autrefois Villadin s'appelait « le pays des cruches » parce que tous ses habitants étaient potiers .....	17
<b>PREHISTOIRE, ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE LOCALE</b>	
J. SCAPULA : Le cimetière mérovingien de Clérey .....	26
<b>MONOGRAPHIES FOLKLORIQUES</b>	
E. SIMONIN : Folklore d'Unienville .....	32
<b>LEGENDES, SUPERSTITIONS, TRADITIONS</b>	
J. PUISSANT : La légende de St-Gengoult dans l'Âube .....	42
ECOLE DE BAYEL : Vieilles croyances et sorciers à Bayel .....	45
<b>LE TRAVAIL ET LES METIERS</b>	
Françoise BIBOLET : La confrérie des charpentiers à Troyes au XV <sup>e</sup> siècle .....	48
S. LOUIS : La breyolle ou broyeur à cidre à Rumilly-les-Vaudes..	50
Les enfants de l'école de Bar-sur-Âube, sous la direction de Ch. MARCUARD : La vigne à Bar-sur-Âube .....	54
<b>POESIE POPULAIRE, CHANSONS ET DANSES</b>	
Une trenitz dansée à Lusigny vers 1850 .....	60
Une chanson de Pâques à Neuville-sur-Seine .....	61
<b>QUESTIONNAIRE N° 1</b> .....	62



*Chaumière à Vailly*

# ÉDITORIAL

---

Ce bulletin, qui paraîtra à dates irrégulières, mais au moins deux fois par an, est l'organe d'une société folklorique toute neuve qui s'est créée récemment dans les milieux de l'enseignement. « La Société de Folklore aubois » n'est pas un cercle fermé, réservé aux instituteurs et aux professeurs ; il s'est simplement trouvé que ses promoteurs ont eu à diverses reprises l'occasion de prendre des contacts dans certains villages où l'école est ce petit foyer intellectuel dont le rayonnement dépasse le cadre de l'instruction des enfants, et c'est là qu'est née l'idée de grouper et de coordonner des efforts dispersés ; mais l'association est largement ouverte et elle fait appel à toutes les bonnes volontés.

Celui qui parcourt le département de l'Aube avec un esprit curieux et le désir d'observer et de comprendre les paysages, les choses et les gens, voit peu à peu avec surprise apparaître devant ses pas de multiples traces d'un passé plus ou moins lointain qui se révèlent à condition qu'on les sollicite. Ce pays plat aux vastes horizons fut de tout temps un lieu de passage et un champ de bataille ; il semblerait que les peuples qui l'ont traversé et que les ouragans qui l'ont balayé aient emporté avec eux les moindres vestiges des temps révolus. Or, il n'en est rien. Partout des ombres émouvantes hantent des paysages ancestraux, et il arrive qu'elles parlent, trop souvent d'ailleurs, de façon indistincte, à qui sait les interroger. Les mystérieuses enceintes à fossés antiques, les monuments mégalithiques qui abondèrent chez nous, les « mardelles » du pays d'Othe dont on ne connaît pas très bien l'origine, certaines hauteurs privilégiées, sites possibles de signaux de feu, les tumuli, les nombreux cimetières qui reçurent des corps de l'époque protohistorique jusqu'au haut Moyen Age, les gués, les chemins romains ou dits romains, les témoignages de la christianisation avec leurs gracieuses légendes, les lieux dits, les pittoresques traditions dont les restes dénaturés demeurent à peine sensibles aujourd'hui, tout cela témoigne d'une occupation assez dense de notre sol depuis toujours, et de la vie patiente de populations dont nous n'avons plus que de vagues souvenirs.

grâce à l'empreinte dont ils ont çà et là marqué notre terroir, ces ancêtres incertains et fugitifs dont la recherche est passionnante ; nous apporterons aussi avec fidélité nos récoltes d'un passé plus récent,

Nous essaierons, sinon de ressusciter, tout au moins d'évoquer, toutes ces fleurs de folklore que l'histoire a cueillies et dont quelques-unes, de plus en plus rares et de plus en plus faibles, s'épanouissent

encore dans la mémoire de quelques vieillards ou sur les lèvres de certains enfants ; nous fouillerons les vieux grimoires ; nous interrogerons anxieusement nos paysages ; et nous donnerons ici, le plus souvent possible, le bilan de notre agréable moisson.

Nous avons même l'intention de déborder assez largement du cadre folklore, et de lancer, chaque fois que ces domaines seront même d'assez loin en corrélation avec lui, des incursions dans des territoires voisins : la préhistoire, l'archéologie, l'histoire locale, l'art régional ; mais il ne s'agira, bien entendu, que de coups de sonde donnés occasionnellement, selon nos besoins et selon l'opportunité, sans prétendre à des synthèses, dont nous serions d'ailleurs bien incapables. A chacun son métier.

Ce souci de synthèse, et même d'interprétation, nous ne l'aurons pas même en ce qui concerne le folklore, ou à peine : cette science est encore dans l'enfance, et les généralisations seraient imprudentes, surtout émanant de chercheurs locaux. Nous avons assez à faire avec la collecte des matériaux. Nous les donnerons en vrac, les bons avec les douteux, les pittoresques avec les insipides, les importants avec les ténus... Nous essaierons cependant d'observer le cas échéant quelques règles fondamentales, comme contrôle préalable et fidélité de la restitution.

Nous lançons un appel à tous les adhérents de la Société de Folklore Aubeois, à tous les amis du folklore, à tous les lecteurs de ce bulletin, à tous ceux que notre passé local intéresse, et nous leur demandons de nous adresser les renseignements qu'ils pourraient recueillir autour d'eux : nous publierons avec plaisir toute communication intéressante.

Les secteurs de notre action (qui forment d'ailleurs les rubriques que nous nous proposons de traiter) sont les suivants :

Préhistoire (dans la mesure où le folklore y est plus ou moins attaché) - Superstitions, magie, sorcellerie - Personnages fabuleux (fées, géants, lutins, loups garous, revenants, etc...) - Culte des saints, pèlerinages, sources. Contes et légendes - Coutumes et traditions - Cycle de la vie (de la naissance à la tombe) - Cycle de l'année (saisons, fêtes et travaux) - Folklore des animaux - Folklore de l'enfance - Langage, toponymie, patois, expressions - Habitation, costume, outils, arts locaux - Chansons.

Nous ne les traiterons pas obligatoirement tous dans chaque bulletin ; il nous arrivera parfois, et peut-être souvent, de publier des communications où plusieurs catégories auront leur part .

Quoi qu'il en soit, notre espoir et notre désir sont que ce bulletin apporte aux habitants du département de l'Aube et s'il se peut à un plus large public la plus grande quantité possible de documents folkloriques, originaux ou non, et qu'il contribue ainsi au développement d'une science qui nous permet de mieux connaître et de mieux aimer notre pays et ses habitants de tous les temps.

LE FACTEUR DE L'ÉPIQUE

TOPONYMIE

ET

LANGAGE



J. PUISSANT :

# LE PATOIS DE L'AUBE

Nous nous proposons de publier plusieurs chroniques à ce sujet. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un patois à proprement parler, mais d'un langage français assez correct parsemé de mots patois, le parler champenois est intéressant précisément par ces mots, qui sont beaucoup plus nombreux qu'on ne pourrait le penser, puisque Tarbé, dans ses recherches sur l'histoire du patois et du langage de Champagne, en a relevé près de 1.500, c'est-à-dire un bon tiers de l'ensemble des mots constituant le vocabulaire courant des habitants de notre région au siècle dernier. Encore, cette estimation d'un tiers est-elle certainement sous estimée car d'une part beaucoup de paysans de chez nous n'avaient même pas en eux un bagage de 4.500 mots, loin de là, et d'autre part 1.500 mots embrassent surtout des domaines pratiques, ceux du travail quotidien, de la nourriture, des vêtements, de l'habitation, de l'ameublement et des ustensiles, des animaux, des plantes, et des qualités et défauts des gens, c'est-à-dire les mots qu'on emploie journellement et le plus souvent. Si on y ajoute quelques expressions toutes faites, clichés, dictons et proverbes, on a pour une âme simple l'essentiel du langage nécessaire, et à la rigueur les plus démunis auraient pu s'en contenter.

Ces mots sont intéressants aussi parce que, comme c'est le cas général en ce qui concerne les patois, ce ne sont pas des créations originales autochtones, mais tout simplement des persistances ou des déformations des mots bas-latins qui ont formé la langue française, et il est curieux et significatif par exemple de savoir que le blanc d'œuf se disait *albus* (de *albus* blanc), qu'une brûlure était un arsement (de *ardere* brûler), qu'un claud désignait un boiteux (de *claudus*), que l'eau se disait *ève* (de *aqua*). Il est intéressant également de noter au passage des mots gaulois (braie : caleçon) ou allemands (le cordonnier dit *choumac* (de *schumacher*)).

Il n'existe pas de patois purement aubois, notre département n'ayant jamais constitué une unité géographique autonome. L'aire de développement des mots du patois usité chez nous s'étend sur toute la Champagne à peu près, sur une partie de la Haute-Marne, de l'Yonne et de la Côte-d'Or. C'est à-dire qu'il englobe, en plus de notre province, toute la Basse Bourgogne et une partie de la Bourgogne proprement dite.

Le patois était parlé d'une façon homogène. Des comparaisons que nous avons pu faire entre différents glossaires (Bucey-en-Othe : Monsieur Louis, Villemoiron, articles de J. A. ; Troyes - Méry Pancy - Les Riceys) ne nous montrent que des différences insignifiantes. Toutefois, et c'est normal, les pays vignobles ont un vocabulaire spécial relatif au travail de la vigne ; nous l'évoquerons dans un numéro ultérieur.

Dans ce numéro, nous débiterons par un chapitre consacré aux animaux.

## 1. — ANIMAUX

A part quelques noms qui ne sont que des déformations du français (chié pour chien aux Riceys et partout *pedrix*, guernouille, iremi, tauriau, viau, vrat pour verrat, yeuvre pour lièvre) beaucoup d'animaux ont un nom parfois différent du nom français.

Commençons par les animaux domestiques. Et d'abord l'animal noble par excellence, le compagnon de travail de l'homme, le cheval. On distingue soigneusement le jeune cheval dit *ebain*, le petit cheval : *hacque* ou *hacquet*, le cheval petit et nerveux : *hanette*, la pouliche : *poutre* (latin *pullitra*) le

gros cheval : bourdon ou bourin, le cheval qu'on attelle en tête : sommier (latin : sagmarius) et la jument : jubine ou hacquenée, nom que l'on donne aussi à la mule à moins qu'on ne la désigne par l'appellation de meure ou mure.

Les bêtes à cornes sont des aumailles (de animalia, les animaux). Nous y distinguerons le terçon (veau déjà élevé), la godèle (vache) et le godin (jeune taureau). Chez la famille chèvre, la maman est bien entendu la bique, le père le boquin ou bouquin et l'enfant, le petit chevreau, le biquet ou bicat.

Les moutons, élevage champenois par excellence, sont représentés par le belin (mouton) la plane, guerlette ou guerlotte qui est la brebis, qu'on dit guerlette quand elle est vieille et maigre. Un vieux mouton est un calabre (cadavre).

Le petit cochon est un gouri, la truie une coche, le verrat un vrat.

Le patois de l'Aube nous fournit peu de noms de chiens, seulement le petit basset (brace, d'où vient braconnier) et le lévrier (viautre).

Le chat, c'est frère Thibert et le matou est un marcou ou marou.

La basse-cour, par contre, est bien garnie, avec les gélines (lat. gallina) gelinottes qui sont les poules, la clousse (poule couveuse de gloucire, glousser), les cos ou jaus (coqs), les charculots (poussins derniers nés), les canis (canetons), anates (canards) et malards ou malans (canards mâles), les pi-pi (dindonneaux), les codindes ou coudrous (dindons) et les oies avec le iard (jars).

Avant de quitter la ferme, passons au clapier où les lapins sont des connils ou connins (du latin cuniculus).

Le goupil (renard) les menace, ainsi que la sanguinaire bacoule (belette) et le furon (furet). Les autres animaux sauvages sont le pitois (putois), le tesson (blaireau) et le hiron (hérisson). Plus petits sont le lairon (lérot) et la souris-chaude (chauve-souris). Les bièvres nous font souvenir que nos rivières abritaient autrefois des castors.

Les oiseaux sont nombreux. En tête, les rapaces, nommés en général lanterniers : l'ostier ou ostoir (autour), le faux-mouchet (épervier), le baillet (petite buse), la choue ou chevêche (lat. cavicca) ou hulotte (chouette), le hoyou (hibou) et le huat (chat-huant).

Le canard sauvage a plusieurs noms : halbrand quand il est jeune, puis garrot, morillon, piette, souchet. La poule d'eau se nomme baillon.

Les corbeaux sont des corbins, freux, des cornailles, des choutats.

Les autres oiseaux sont abondamment représentés, et souvent leurs noms sont des onomatopées qui rappellent leur cri ou leur chant, comme pour la pupue ou popue (huppe), le zizi (bruant), le tiatia (étourneau), le lulut (alouette). L'alouette se nomme aussi calandre (lat. calandra) et mauvis ; elle partage d'ailleurs ce dernier nom avec le merle. L'hirondelle est une aronde (lat. hirundo), la colombe un coulon (latin columbus), le pivert un épèche ou espec, le geai un jacques ou jacquot, la bergeronnette une lavandière, le merle une draine ou une litorne, le loriot un loriol, le rossignol un lorisignol, la pie est une margot et une jacasse, la mésange une nonette, le roitelet un pouillot, la grive une quiaquia, le pinson un quinson, la fauvette une verderolle ou rousserole, la caille une caillatte. Citons encore le gravichat (grimpeur), le pêche véron (martin-pêcheur), le royat (troglodite), le cacaca (bec fin rousserole), le trille (bruant proyer) et la racanette (sarcelle).

Nos ancêtres étaient comme nous animés par la passion de la pêche, ainsi qu'en font foi les noms consacrés aux poissons : ivandoise ou loche pour ablette, rossaille pour chevesne, plateau pour brème, épingale pour épinouche et pour les brochets : poignards quand ils sont jeunes, puis quarreau, lus, lusseau, litiau. On pêchait aussi les écrevisses, dites crabosses dans la région des Riceys. Pêchait-on des grenouilles ? En tout cas, on les nommait raines, raines et corasses quand il s'agissait de grenouilles vertes. Leurs

cousins les crapauds étaient dit bots, botes, boterets ou boterels. Mentionnons aussi le litrat, petit escargot.

Il nous reste à terminer par la tribu des insectes : Le moucheron et tous les insectes minuscules, qu'on nommait grésillons ; les jeunes abeilles et les essaims, nommés couvie ; les vèpes ou guêpes ; le hanneton aux trois noms : bernaoux, cancouelle, guenneton ; la grosse mouche à viande dite malot ; l'eumolpe nommé écrivain parce qu'il jette de l'encre quand les enfants crachent dessus ; le scarabée nommé curé ; le grillot qu'on reconnaît comme le grillon, la coccinelle parée du gentil nom de caquelinette ou cathérinette, qu'elle partage avec le carabe ; et l'archet qui désigne la chenille, sans doute parce qu'elle se tend et se détend comme un arc ; le mulot ou ver blanc ; le puant (punaise) et, comme dernier insecte, nous allons citer le rynchite, car il est le sujet d'une anecdote locale assez amusante. Ce coléoptère, qui fait des dégâts dans les vignes dont il roule les feuilles, est nommé ulber dans la région des Riceys et autre part urbec, urbée ou urêbe. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il s'attaqua de telle façon aux vignes de Villenauxe que les habitants en désespoir de cause, firent appel aux autorités ecclésiastiques. En 1516 donc, le prêtre Jean Milon, Official de Troyes, se rendit à Villenauxe, et là, solennellement et dans les formes, il notifia aux ulbers d'avoir à se retirer sous dix jours et leur défendit de reparaitre, sous peine d'excommunication.

J. PUISSANT.

---

Henri JEANNET :

# LES NOMS DE LIEUX où entre l'élément « COURT »

« Les indications toponymiques sont d'une valeur toute particulière pour tous les chercheurs attachés à la connaissance d'un passé régional ».

J. BAUER.

Le département de l'Aube compte un assez grand nombre de noms de lieux, habités ou détruits, dans lesquels entre le terme « court ». Presque tous se situent au-dessous d'une ligne droite qui irait de Vulaines à Saint-Léger-sous-Margerie. Ils affectionnent, semble-t-il, le bord des eaux. Denses dans les vallées de l'Aube, en amont de Ramerupt, et de la Voire, ils le sont déjà moins dans les vallées de la Seine et de ses affluents — Arce, Barse, Ource, Sarce — en amont de Troyes ; ils se font clairsemés dans le pays d'Othe et le Sud-Ouest du département.

Ces noms de lieux sont des noms composés. On peut les répartir en deux groupes, suivant la place de court dans le composé.

**I. — Court apparaît comme second élément** (surtout dans la vallée de l'Aube).

Arrembécourt, Aremberti Curtis, 1054-74. — Bétignicourt, Bitiniaca Curtis, ép. carol. — Blaincourt, Blenicurtis, 1148. — Bllignicourt, Blungiscortis, av. 1035. — Bossancourt, Bosonis Curtis, ép. carol. — Brillecourt, Brillecortis, 1089. — Champsicourt, h., Cne de Maraye-en-Othe, Cancicuria, 1146. — Chassericourt, Carcerei Curtis, 1070-1081. — Dardicourt, l. détr., Cne de Braux-le-Comte, Dazicurie, 1175. — Saint-Christophe, Dodiniaca Curtis, 832. — Dolancourt, Dulonis Curtis, XIIe s. — Jaucourt, Jauncort, 1136-61. — Juvancourt, Juvenecort, 1135. — Lassicourt, Laderniaca Cortis, 991. — Magnicourt, Magnicurt, 1112. — Romainecourt,auj. Mailly-le-Petit, Romana Curtis, 1118. — Saint-Léger-sous-Brienne, Requinaca Cors 991. — Saint-Léger-sous-Margerie, Trochinica Curtis, 854. — Verricourt Varricurtis, 1138.

**II. — Court apparaît comme premier élément** (surtout dans la vallée de la Seine et dans l'Ouest du département).

Coclois, Cortis Claudia, 850-54. — Corquelin, h. détr., Cne de Saint-Aubin, Cortis Roccoleni, ép. franque. — Courgerennes, h. Cne de Buchères, Curtjusaine, 1146-1169. — Courmononcle, h. Cne de Saint-Benoist-sur-Vanne, Curia Monuculi, 1163. — Courtaout, Courtau, 1263-64. — Courtenot, Cortis Onulfi, 896. — Courteranges, Curtis Argenterù 878. — Courtioux, h. Cne de Saulsotte, Curtis Agoldi, v. 980. — Coussegrey, Curtis Secreta, v. 992.

Ces listes ne sont pas complètes. Seuls y figurent les noms dont les formes anciennes sont assez claires. De plus, afin d'alléger la nomenclature et d'en faciliter la lecture, le canton n'a pas été indiqué pour les communes, ni la source et les références pour les dates.

Le mot Court est un nom commun d'origine latine. Il représente les formes bas-latines Cortis, Curtis, Cors. Terme de la langue rurale, il a d'abord désigné un enclos, un parc, une basse-cour, une « cour de ferme ». Puis, il a été appliqué à la maison et aux bâtiments qui formaient le centre de l'exploitation agricole, à la « ferme ». Enfin, il s'est dit de l'ensemble d'un domai-

ne, avant de prendre, au Moyen-Age, le sens de village. C'est d'un diminutif de Curtis que sont issus les nombreux Courcelle ou Courcelles. Dans les documents du Moyen-Age, Court est souvent latinisé en Curia.

Dans la majorité des cas, l'autre terme du composé est un nom d'homme, celui du propriétaire, d'origine germanique. De plus, ces noms de lieux se rencontrent à peu près exclusivement à partir du jour et là seulement où les Germains s'installent sur le sol de la Gaule. On en a conclu que les agglomérations en Court devaient leur nom et leur origine aux Francs qui se sont emparés de la Gaule à partir du VI<sup>e</sup> siècle. En réalité, l'influence des envahisseurs n'a dû s'exercer qu'indirectement.

Du II<sup>e</sup> au Ve siècle, les noms des domaines ruraux furent formés par le procédé de la dérivation : à l'aide du suffixe Acus, on transformait un nom d'homme, celui du propriétaire du domaine, en nom de lieu. Ainsi, Clariacum (Clérey) était le domaine de Clarius ; Crispiacus (Crespy), celui de Crispius ; Madriacum (Marnay), celui de Matrinius. C'était là un usage quasi officiel. Mais, à côté de ce procédé de la dérivation, gêné par lui dans son développement, devait exister celui de la composition. C'est ainsi que des composés avec un adjectif épithète latin remontent peut-être à une date reculée ; par exemple : Corte Jusana, « le domaine d'en-bas » (Courgerenne ; Juzennecourt dans la Haute-Marne) ; Segredis Curtis, « le domaine retiré » (Coussegrey) ; Romana Curtis, « le domaine romain » (Romainecourt). Mais la langue romane du Nord de la Gaule évolue ; la finale Iacus devient mal distincte ; elle finira par aboutir à -ay, -ey, -y.

C'est au cours de cette évolution que se produisent les invasions barbares. Elles ruinent beaucoup d'exploitations gallo-romaines, déposent d'anciens propriétaires, font disparaître maints noms de lieux. Les rois mérovingiens, pour récompenser leurs fidèles, les rendent propriétaires de fermes, seigneurs de villages. A la place des anciens domaines détruits, ou en démembrant des domaines existants, on crée de nouveaux centres d'habitations. Les noms germaniques deviennent à la mode. Les populations paysannes, de langue romane, sont ainsi amenées à donner des noms de lieux nouveaux. L'ancien suffixe n'est plus senti comme instrument de transformation du nom d'homme en nom de lieu. Sous l'influence de la syntaxe germanique, on a recours au procédé, jusqu'alors peu employé, de la composition. Les rôles se renversent ; à côté de rares dérivés — Vaubercey, h. Cne de Blaincourt, domaine de Wanibert ; Ruvigny, celui de Rubo, — fleurissent les dénominations en court : Arrembecourt est le domaine de Arembert ; Bossancourt, celui de Boso ; Juvancourt, celui de Juvinius. Le mot curtis a même été parfois combiné avec des noms qui possédaient déjà le suffixe -acus : Betignicourt, domaine de Betto ; Dodinicourt, celui de Dodo ; Magnicourt, celui de Magnius.

Et puis, à son tour, la signification de -court s'est obscurcie ; ce mot a été lui aussi victime de l'usure ; on lui redonna son sens plein en le plaçant en tête du composé ; ainsi : Courtenot est le domaine d'Onulf ; Courtioux, peut être celui d'Agold. A cette place, le mot court a parfois subi des altérations, par exemple dans Coclois.

Les invasions germaniques n'auront donc été que l'occasion, pour des populations de langue romane, de créer des toponymes nouveaux. Et l'ancien procédé de formation, usé, devenu improductif, disparut au bénéfice d'un procédé plus expressif et plus solide, qui, de nos jours, garde encore une certaine vitalité : Brazzaville, Léopoldville..., pour ne nous en tenir qu'à des noms de langue française.

Henri JEANNET.

#### BIBLIOGRAPHIE

LOT (Ferdinand), Les noms de lieux en-ville et en-court, dans Romania, T. LIX, No 234.

ROSEROT (Alphonse), Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube), des origines à 1790. Cet ouvrage contient de précieux compléments et rectificatifs au Dictionnaire topographique de l'Aube, de Th. Boutiot et E. Socard.

R. FAVIN :

# “ A la recherche des suspects ”

(Une histoire en patois de Nogent-en-Othe)

C'te rel'vée-là, le père Menneret, garde-champêtre de la commune de N., sortait de son acin pour aller au bouchon de Balapierre régner une gisonnée de queupiaux. Au droit de la préceyère à Mendolle il s'entendit holer :

— « Hé ! Nicolas... ! ».

C'était Baillet le maire sur la porte de son ostot :

— « Dis don, en v'là éne aldosse : les gendarmes y sont v'nus à ce matin. Y m'avons amené c'te papier-là. Tiens... ».

Et joignant le geste, Baillet sortit un chiffon de la poche de son tablié, puis s'accota à un paitiau de son portillon.

« Par ordre du commissaire civil du district d'Ervy le Maire est tenu de remettre à la gendarmerie la liste des suspects de sa commune.

Ervy-le-Câhtel, le 25 Floréal, an II de la République ».

Posément Nicolas replia le papier et dit :

— « Des suspects, tu sais c'que c'est qu'ça toi ? ».

— « Mon vieux, j'ons pas pu le d'mander aux gendarmes. Y s'étiens déjà carapatés quand j'ons eu lu l'papier ».

— « Tu l'demanderais à Basile l'mait' d'école ? ».

Justement l'Basile reuyait à la bornatte de l'école. Notre magistrat le houppa. Quelques instants après Basile arrivait en titubant sur les craillats du trotton.

— « Entre don et ésière toi su la sellatte. Tu cheurleras ben éne bouette. Et tout en boquant son gobelet mal r'lavoché Baillet sortit son papier :

— « Tiens, toi qu'as du savouère, tu m'aiderais ben ; tu sais t'y c'que c'est qu' des suspects ? ».

Basile but et entre deux gorgeons de citre :

— « Pour savouère c'que c'est, non, j'sais pas c'que c'est. Mais j'sus ben sûr qu'y ien huche ici ! ».

— « A Bougre !... Mais j'les connaissons pas et y faut ben que j'fassions la liste ».

— « J'm'en vas vous dire moi, les suspects ça doit être comme qui dirait les grosses légumes du pays ».

— « Tu voudrais dire... ».

— « ...Pardié ! Que l'premier suspec, c'est vous Mossieu Baillet. Et pis après c'est l'père Hurpeau l'édjoint ; j' mettrions ben aussi Nicolas l'garde et pis moi. »

— « Bottot l'curé p't'êt' ben aussi ? ».

— « Poin n'en tout : un goussepain punais qu'a pas prété serment, vous voudriez pas qu'y soit suspec quand même ! ça l'fra ben bisquer va !... »

— « Basile mon gars, on a beau dire ! Mais l'savouère c'est quèque chose : tu m'as r'tiré là éne roquette pou la peine. Ben va j'sus ben content quand même : les gendarmes y piornent pas quand y r'passerons. Mais j'savins pas que j'étiens l'premier suspec du pays !... »

Et voilà comment en l'an II de la République 1<sup>ère</sup> du nom, l'élite de N... se déclara d'elle même suspecte en une époque où Fouquier Tinville faisait bon marché de ceux qui se paraient, bien involontairement, de cet épithète.

R. FAVIN.

J. DAUNAY :

## LES LIEUX-DITS A RUMILLY-LES-VAUDES

C'était il y a bien longtemps, il y a des millions d'années. La mer envahit notre pays et déposa en sa surface, tout au fond de l'eau, ces sables jaunes et blancs, pris maintenant en blocs compacts, ces argiles brunâtres, grises ou bleues, abondamment garnies à une certaine profondeur, d'huîtres fossiles énormes. C'est dans ces argiles que foncent nos pieds, peu respectueux du noble matériau qui, passant au feu de nos briqueteries, garnira nos murs et garnira nos toits ; c'est dans cette terre grasse et compacte que passe et repasse le soc de nos charrues. Dans cette glaise imperméable et froide, descendent nos puits, rencontrant ça et là, quelques rognons ferrugineux ou de silice. On en tira voici quelque temps cette pierre bleue et brillante, résistante à la gelée avec laquelle on construisit notre église ; on y trouva aussi maintes empreintes végétales et jusqu'au profil d'un poisson gravé dans la roche.

Argiles de Rumilly, renfermez-vous encore d'autres secrets ?

La mer, donc envahit notre pays et modela son sous-sol puis se retira. Un énorme fleuve, large de plusieurs kilomètres, alimenté par les eaux d'énormes glaciers, occupa alors la plaine. Dans les graviers qu'il roula et déposa au fond de son lit, nous trouvons, à très peu de profondeur sous la terre végétale actuelle, avec les pierres brillantes de calcaire cristallisé, toutes les formes ou empreintes d'animaux inférieurs qui vécurent à ce moment, au bas de notre colline.

Sur les rives de cette Seine, dont nos habitudes ne nous permettent pas d'imaginer le développement d'alors, dans cette humidité qui, nous apprend-on, était relativement chaude, apparurent l'hippopotame, l'éléphant, le rhinocéros, et la végétation se développa.

Puis vint l'homme, un de nos plus anciens ancêtres, celui dont M. Dart a retrouvé les traces sur les bords de l'étang de Saint-Jacques aux alentours de sa ferme. En effet, il a recueilli là, attentif à ce sol qu'il cultivait et qu'il aimait, les vestiges d'une toute première civilisation humaine : haches, raclours, pointes de pierre, grossièrement taillés. J'ai moi-même découvert sur la butte, aux alentours de l'église, une pierre polie, percée d'un trou : une amulette sans doute, ou une pièce de collier d'un homme préhistorique.

Comme étaient nos très anciens aïeux ? Quel pigment colorait leur épiderme ? Leurs lèvres étaient-elles épaisses ou leurs yeux en amandes ? Vivaient-ils en des huttes ou simplement la clémence du climat leur permettait-elle de se passer d'abri ?

Nous ne saurons probablement rien de ces hommes qui vécurent ou passèrent sur notre sol ; c'était à l'époque que les historiens ont appelée paléolithique ou âge de la pierre taillée.

Vint ensuite le néolithique : les hommes surent polir la pierre. Ils purent descendre sur les rives de la Seine, réduite aux dimensions qu'elle a conservées depuis.

Ainsi se passèrent des milliers d'années peut-être, jusqu'à l'aube de l'histoire, jusqu'à ceux que nous nous plaisons à reconnaître pour nos premiers grands-parents : les Gaulois.

Si dans chaque village existe un domaine caché où il se trouve que nous ayons tout à apprendre et à découvrir, c'est bien celui des lieux-dits, ces noms qui renferment, avec toute la poésie locale, l'observation quotidienne et tenace de nos grands-parents.

Ils ont tout noté, de la terre qu'ils cultivaient, sur laquelle ils vivaient. Le moindre champ, le plus petit chemin a été localisé par un nom d'arbre par exemple. Ainsi à Rumilly : la haie de l'Orme, la pièce du Tremble, le Saule Frenois, les Cinq-Chênes, le Sauce (Saule). On parlait autrefois du Chêne-Boylieux. Le bois de Boulins évoque ces rameaux si minces et si souples, au-dessus des troncs argentés.

Où les végétaux abondent, leur nom est resté gravé. Les Roncières, le chemin de l'Eroncier furent autrefois envahi par les ronces. Les Herbes ne sont-elles pas la contrée favorable à l'herbe ; et la couleur de cette même herbe n'a-t-elle pas inspiré le nom de Verdée ? Le XVIII<sup>e</sup> siècle nous a conservé la Jonchère, lieu humide envahi par les joncs.

Mais la main de l'homme est, là aussi, présente : La peine du paysan monte du sol et si les récoltes passent, restent les noms. L'Essart de Nicey, peut-être aussi la Fontaine du Surt (XVII<sup>e</sup> siècle), semblent indiquer le défrichement, la conquête du sol cultivé sur la forêt. Le Courtin (ou jardin) de la Grange rappelle une bonne terre, directement sous la dépendance des abbés de Molesmes. On désignait sous le nom de Charmottes, les mauvaises terres qui ne le sont plus que de nom. La bonne terre, propice à la culture se trouve dans la contrée des Arbres (fruitiers). Ainsi que dans la Chenevière de Nicey dont le nom a disparu depuis qu'on ne rouit plus le chanvre dans l'Hozain. Les prés aussi sont nombreux parmi lesquels les Prés d'en Bas, près de la rivière et le Prémont, appartenant autrefois aux seigneurs d'Isle-Aumont.

On a noté la forme des champs : les Petits-Champs, les Longues-Raies.

D'autres lieux-dits, nombreux, ont gardé des noms d'animaux : le clos Geai, le champ aux Pies. Les souvenirs sont restés du Poirier aux Hérons, du Nyet au Sigosgnes ? du pré aux Topières.

On a dit que la pierre avec laquelle fut construite l'église s'en vint à dos d'ânes, amenée de Bouilly par le chemin qui porte le nom de ces quadrupèdes aux longues oreilles. La légende est trop jolie pour être exacte. Cette « voie » très ancienne joint Rumilly au pays des Anes, ainsi appelle-t-on encore — qu'ils me pardonnent — les habitants de Bouilly.

Je puis nommer dans le même ordre d'idée, la terre aux Chevaux, lourde aux sabots pendant les labours, le Cheval de bois, un chêne à l'allure chevaline, la voie aux Vaches, chemin habituel des troupeaux et aussi le pré aux Poules, la place de la Bourriquette et le Chêne aux Loups que j'allais oublier.

L'eau est signalée par l'Hozain autrefois appelé rivière d'Oze, affluent de la Seine. Le fossé Bertaut a été construit il y a bien longtemps pour lui servir de décharge en cas de crue ce qui n'empêche pas la contrée des Noues (trous), d'être périodiquement noyée.

Les sources sont nombreuses dans notre argile, comme la Fontaine Claude-Masson, la Fontaine du Surt. Elles pullulent dans le bois des Fontainottes. Nous retrouvons l'eau dans le borbier de la Grande Crolière et elle stagne dans la Fondrière.

On a fixé par des noms la nature du sol : les Grèves du lit de la Seine, les Terres Blanches calcaires. Sur les Callots on cultive encore la vigne.

En notre pays de plaine alluviale, où la plus petite dénivellation prend l'aspect d'un mont, on a soigneusement relevé les moindres incidents de terrain : les Fosses, la Butte, Au-dessus de la Crolière, le Bas de la Montée, le pré d'En-Bas et celui-ci, si joli que j'ai voulu garder pour la bonne bouche : la Crèche.

C'est ainsi qu'en passant par le relief, la nature du sol, l'hydrographie, la faune et la flore, nous avons fait le tour de la commune, guidés par ceux qui, au cours des siècles, eurent le souci de la bien connaître.

Qui nous empêcherait alors de poursuivre dans le temps, ce voyage que nous avons commencé dans l'espace ?

Ne pensez-vous comme moi qu'il suffise de prononcer le mot Boschot pour évoquer une foule de trouvailles préhistoriques ? Le nom de Rumilly, les contrées du haut Turot et la place du même nom attestent : le premier, la possession de la terre par un propriétaire romain ou gallo-romain ; les autres, les limites de cette propriété. Non loin de la ferme de Chaussepierre, passait la route pavée des conquérants des Gaules, ceux qui vinrent avant d'autres envahisseurs, les Germains par exemple qui laissèrent un nom à notre contrée boisée : Valde ou forêt et qui serait devenu Vaudes. Rumilly-les-Vauldes, dit une verrière de notre église.

Des temps anciens, avant la Guerre de Cent Ans, quand les chaumières du village occupaient encore la plaine, nous restent : le chemin de la Vieille Eglise, l'Hermitage probablement isolé, les champs Doulents ou de la douleur, ancien cimetière, la Secrétainerie et la Maladière, dont le revenu était réservé aux soins donnés aux pauvres ladres ou lépreux.

Plus haut, sur la butte s'éleva, sinon un château, tout au moins une maison forte, ainsi qu'en témoignent les lieux-dits de la Herse, ancienne poste, du Fournay, four banal, entourée de fossés : la Renouillère, où pullulaient les grenouilles. On a dit que les vilains, pour satisfaire au droit d'estagier devaient, munis de longues perches, réduire ces batraciens au silence, quand la châtelaine attendait un enfant.

Des moines de Molesme qui, très tôt, vinrent à Rumilly, appelés par le comte Hugues, on gardera le souvenir avec le chemin du Crot aux Moines, par les noms des Bois l'Abbé et des Bois du Roy, ces derniers évoquent non seulement le partage fait par moitié de notre terre entre l'abbé et le comte, mais le mariage de Jeanne, héritière de Champagne avec le futur Philippe IV le Bel.

D'autres noms ont suivi qui sont, quoique très anciens, plus proches de nous : le Moulin d'en-Bas, le Moulin Neuf, la Taillanderie, situés sur l'Hozain, ainsi que tous ceux, plus ou moins déformés qui reflètent le nom ou le titre du propriétaire de la terre : le pré Gendarme (Ch. Flober au XVIIIe siècle était gendarme de la garde du roi), le fossé Renard, la ferme aux Rats, les Champignelles (à M. Pingnelles), le Poil Meresse et bien d'autres.

Tels qu'ils sont pourtant, malgré le grand plaisir qu'ils nous donnent, en laissant percer un soupçon de leur origine, ces noms de lieux ne nous satisfont pas entièrement. Ils nous donnent soif, soif de ce que nous voudrions connaître et que nous ne pouvons qu'effleurer.

Ce mystère familier et léger qui les entoure, ils le garderont toujours et ils seront, à Rumilly comme ailleurs, la providence de ceux qui voudront rêver à la terre qu'ils aiment.

J. DAUNAY.

Gabriel GROLEY :

Les Industries qui meurent

# Autrefois, VILLADIN s'appelait

« LE PAYS DES CRUCHES »

parce que tous ses habitants étaient *potiers*

Cependant, on n'y trouve plus aujourd'hui  
une seule cruche qu'ils aient fabriquée !...

## UN SOBRIQUET QUI ETAIT UNE ENSEIGNE

La vocation de la commune de Villadin pour l'industrie de la poterie s'est de tout temps affirmée.

Les néolithiques y ont laissé des silex taillés et si on ne retrouve pas d'éclats provenant de leurs argiles travaillées, c'est que, faute de cuisson assez poussée, ils se sont délités dans le sol.

Des traces de fours gallo-romains apparaissent au centre du village. Du reste, les fondations d'une villa de cette époque ont été remises à jour, à la sortie par la route de Marcilly, à main gauche.

Les débris appartenant au Moyen-Age sont courants. Courtalon, qui écrivait à la fin de l'Ancien Régime, déclare : « A Villadin, il y a une manufacture de poterie de terre argileuse qui est estimée ».

Environ un demi-siècle après, le géologue Leymerie prétend que la poterie y est grossière mais qu'elle se place assez bien dans les villes et les villages des environs.

De ce fait, Villadin a été surnommé avec plus d'espièglerie que de malignité, « le pays des cruches » et cette appellation s'étendait sans vergogne aux habitants. Si les sobriquets n'étaient pas toujours exempts de mauvais goût, par contre, les susceptibilités étaient moins éveillées que de nos jours.

Aussi nul habitant ne songeait à s'en formaliser. C'était pour le village une bonne publicité. Souvent les potiers avaient même la répartition heureuse.

Puis, comme nous vivons dans un monde où rien n'est stable, la fabrication a connu une marche décroissante et finalement elle s'est éteinte à la fin du siècle dernier.

Avant que l'oubli définitif tende son voile, une notation folklorique s'impose. M. Puissant nous en donne l'occasion que nous saisissons avec empressement. On ne peut plus attendre. Les derniers témoins s'en vont. Ils sont même déjà partis.

Nous nous sommes adressé, en 1955, au doyen du village c'est-à-dire au bon vieillard qu'était Mary Huguenot. Il était né en 1869 et la Faucheuse l'a emporté en 1958. Avec ses 89 ans, c'était un des derniers témoins de la grande activité.

## VILLADIN OU LA RAMPE ARGILEUSE

Villadin est pris entre le désir de monter sur le plateau tertiaire qui lui fournit l'argile en abondance, ou de descendre dans la plaine champenoise pour en tirer des récoltes assez difficiles. Dans sa perplexité, il étage ses maisons entre les deux, à mi-côte.

L'argile plastique voisine, dans son sol surélevé, avec les limons et les sables, en offrant un double aspect : tantôt elle est rouge, tantôt elle est blanche.

Il suffit, pour trouver ces bancs, d'enlever un mètre ou deux de terre impure à silex. Toutefois, les gisements révélés par les sondages, sont assez différents les uns des autres. Au lieu dit Monterrat, on trouve la terre à poterie en effleurement. Dans certaines poches elle se rencontre jusqu'à 20 mètres de profondeur, mais d'habitude, la couche mesure une dizaine de mètres.

La poterie n'était pas la seule industrie du pays qui pratiquait également la briqueterie et la tuilerie en des usines adossées aux terriers.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les statistiques accusent quatre poteries et cinq tuileries à Villadin. Trois de ces dernières se dressaient sur un plateau, au lieu dit la Queue Berthier. Il n'y a plus à leur place que des broussailles ou des vergers.

Une âpre concurrence opposait les briqueteries de Villadin à celles des bois de Pouy-sur-Vanne. Chaque commune déclarait sa terre supérieure à celle de sa voisine, avec des raisons différentes. « Oui, mais... ». En tout cas, les briques et les tuiles de Villadin faisaient prime sur le marché.

Mais revenons à la poterie.

L'extraction était facile. Pas d'autres transports que le tombereau attelé d'un cheval. Du reste, les fours étant en contre-bas des argillères, les chevaux n'avaient qu'à retenir leur charge au lieu de la tirer.

Elle était basculée dans de petites fosses imperméables où l'on battait l'argile mouillée avec des pilons pour la bien mélanger. On retirait avec attention les parcelles de silex qu'elle pouvait contenir car elles auraient éclaté à la chaleur en dépréciant la pièce.

La pratique n'était donc pas la même que pour la briqueterie où l'on « enfossait ». Là un homme piétinait dans la masse argileuse en s'enfonçant jusqu'aux genoux. Il ne cessait que quand elle était bien mélangée. L'opération avec quelque analogie avec le foulage de la vendange.

Durant leur marche harassante ou leur pilonnage épuisant dans cette glaise qui les engluait, il ne serait jamais venu à l'idée des travailleurs que leur besogne pourrait être un jour accomplie par une machine dite malaxeur et bien mieux qu'ils ne pouvaient le faire eux-mêmes.

Monchaussé rapporte que si les potiers avaient été 35 autrefois, de son temps (vers 1850), il n'en restait plus que trois. Entendons, trois exploitations.

Cependant on comptait des fours dans toutes les maisons et on pouvait affirmer hardiment que tous les habitants étaient potiers. C'était l'industrie fondamentale qui dominait de loin l'agriculture et l'exploitation forestière. Elle était pratiquée de père en fils. Nulle commune de la région ne disputait à Villadin ce privilège et Amance, Mathaux et Chaource (les Poteries) et même Ervy (Chamblin) se situaient dans un autre rayon.

Le modèle de four était un peu plus grand que celui d'un four à pain. La cuisson devait être lente et porter sur des pièces ayant conservé une assez forte humidité.

De ce travail poursuivi au cours des siècles, il s'était dégagé une technique propre au banc d'argile de la contrée, qui n'aurait peut-être pas valu ailleurs.

Dans la propriété de M. Huguenot, sise sur la Grand'Rue, presque en face de l'église, on ne comptait pas moins de six fours. Pour les besoins de la maison de culture, ces fours ont été effondrés. Pourtant, par scrupule envers le passé, on en a conservé un, en se contentant d'y placer une grosse pierre à la gueule. On voit encore dans des coupes de terrain, des voûtes qui se désagrègent lentement.

Il en est de même un peu plus loin chez un autre ancêtre également disparu, qu'on appelait Vincent le Barbu à cause d'un patronyme fort répandu qu'il fallait différencier, et d'une toison opulente. Le terrain en était truffé. Ils étaient, nous dit-on, « l'un sur l'autre ».

## LE CATALOGUE DES PRODUITS FABRIQUES

Les potiers de Villadin fabriquaient à peu près tous les ustensiles de contenance dont on a besoin dans un ménage campagnard.

C'était d'abord le pot-au-feu à trois pieds qui bouillait lentement pendant des heures devant les braises entretenues car la ménagère prenait le temps, autrefois, de le laisser mijoter. Dans le même genre se classent les fait-tout et les marmites en terre.

Puis on voyait les plats de toutes formes et de toutes dimensions ainsi que les terrines, ces petits récipients qui garnissaient les pierres à évier. Il y avait aussi la jarre où l'on conservait l'eau.

Voici les écuelles où l'on mettait la nourriture des chats ou des poulets. Si on les réservait pour la cuisine, elles servaient d'assiettes car on n'atteignait pas toujours à ce luxe.

On voit aussi les marabouts pansus où l'eau bouillait pour le café et les « calots », gamelles en terre, avec une queue droite.

N'oublions pas les cruches, bien entendu puisqu'elles qualifient de façon générique toute l'industrie. Elles étaient droites ou rebondies et quelquefois atteignaient des contenances de deux litres.

En bonne place figurent les grosses bouteilles à huile, avec gouliche, et les pots à saler le cochon montrant des formes d'amphore tronquée.

Les moissonneurs portaient en bandoulière la gourde à deux anses qui remplaçait le baril de bois, en conservant mieux la fraîcheur de la boisson.

Par expérience, les artisans évitaient de faire des coquebourdes, pièces trop lourdes, dont la queue se décollait sous leur propre poids.

A cela s'ajoute toute la gamme des articles de laiterie. D'abord, les grands pots à lait avec deux oreilles et une petite bouche. Ils mesuraient 6, 8 et 10 litres.

Puis venaient le bataillon des chaserons, percés de petits trous ronds, en rangées, où les fromages s'égouttaient, les respectables beurrières qui n'étaient autre que des jarres à crème et les jattes à lait.

Dans les produits de transition entre la poterie et la tuilerie on peut citer en aboutissant à la grosse céramique, les pots de fleurs perforés, les faîteaux et les épis de toitures, qui mériteraient une étude particulière.

L'argile blanche était employée pour les boulines, pots à large entrée. C'était des nids à pigeons qui entouraient les murs circulaires des colombiers féodaux, et qui se chiffraient parfois à plus de 2.000.

Au sortir du tour, leur forme était cylindrique ; mais avant le durcissement, on les aplatissait sur quatre faces pour qu'on puisse mieux les entasser les uns sur les autres.

On peut encore voir chez M. Pierre Languillat, à Pars-les-Romilly, une installation complète de ce genre, qui est sortie des fours de Villadin.

## DES PRODUITS D'APPARENCE METALLIQUE

La poterie de Villadin ne visait ni à la finesse, ni à l'élégance. Elle ne se mettait pas en évidence sur le dressoir.

Les grosses pièces étaient favorites. Leurs formes ne semblent guère avoir varié au cours des âges.

L'aspect ressemblait un peu à celui du grès, c'est-à-dire que l'éclat en était froid, opaque et terne. Les parois restaient rugueuses. Le rouge initial devenait si foncé à la cuisson qu'il en prenait des apparences de métal. Ça et là des taches de limonite apparaissaient comme des taches de rouille sur un visage.

Cependant, les pièces les plus soignées étaient décorées au plomb de teintes orangé, ocre, ou violette, ou bien vernissées en vert ou en gris, avec force bavures.

Solidement cuite, cette poterie ne « s'ébroquait » pas facilement. Les pièces visaient à être pratiques et utilitaires. Rien n'est plus facile que de les reconnaître.

M. Huguenot nous a assuré que de son temps les modèles ne portaient ni marques, ni signatures. Ils étaient tombés depuis longtemps dans le fonds commun. C'étaient toujours les mêmes, bien connus de la clientèle qui n'en demandait pas d'autres et chaque potier, sans souci de nouvelles créations, produisait exactement ce que produisait son voisin.

### DU FABRICANT A L'UTILISATEUR

Quand l'artisan de Villadin, après de nombreuses fournées, avait ramassé sous son hangar, assez de « marchandise », il n'attendait pas qu'on vienne chez lui la lui demander.

Il attelait sa voiture bâchée et s'en allait lui-même vendre ses produits dans les pays. On signale que l'un d'eux se rendait jusqu'aux Riceys où il s'était créé une clientèle attirée.

Mais le potier ambulant avait un atout dans son jeu. C'était les foires. En particulier, il ne manquait pas celle de Saint-Lupien où chacun amenait ce qu'il avait.

Les gens de la Forêt d'Othe y venaient avec des chargements de pommes et même des fûts de cidre et ceux de Villadin avec des voitures de poterie.

Telles étaient du moins les habitudes sous le Second Empire.

En fait, cette industrie a cessé vers 1885.

Cependant il est resté un dernier potier qui s'appelait Ernest Millard et qui ne pouvait se détacher de sa profession. Depuis longtemps, il n'y travaillait plus qu'à temps perdu avec une production insignifiante. En 1920, il éteignit son four à jamais. Il avait 75 ans. La poterie de Villadin, après une longue agonie de 40 ans, fut définitivement enterrée avec lui.

### LES CAUSES DE LA DECADENCE

A la fin du siècle dernier, les produits de Villadin avaient cessé de plaire.

Ils étaient alors concurrencés par la belle poterie qui venait d'Allemagne et de Tchécoslovaquie.

D'autre part, le succès des pot-au-feu en terre, qui se calcinaient à la longue, était dû à ce que les marmites et coquelles de fonte donnaient à la viande qui y cuisait ou même qui ne faisait qu'y séjourner, une mauvaise odeur.

Quand, par un traitement approprié du métal, cet inconvénient disparut, un coup fatal fut porté à la poterie rustique, trop cassante.

Montereaufournissait alors pour les autres articles, une fabrication plus adaptée au goût du jour. Puis, à son tour, cette poterie moderne a succombé devant les plats émaillés qu'on décorait de dessins et de fleurs. La coquetterie faisait son entrée à la cuisine.

Ces produits émaillés, qui avaient le grand tort de s'écailler, cédèrent devant le fer battu qui, lui-même, dut s'incliner bientôt devant l'aluminium plus élégant.

Aujourd'hui, l'aluminium commence à compter avec la matière d'astisque, du moins pour les ustensiles qui ne vont pas au feu.

La poterie a connu un règne incontesté qui va depuis les origines jusqu'à nos jours et qui se compte par dizaines de siècles.

Les techniques qui lui succèdent s'échelonnent tout au plus par dizaines d'années. La différence est immense. Nous sommes engagés dans un vrai tourbillon.

### LE PASSE S'EFFRITE EN PETITS MORCEAUX

Nous aurions voulu, au moins, connaître une des cruches légendaires que Villadin avait pendant si longtemps répandues dans toute sa région.

Avec notre guide, Mary Huguenot, nous avons entrepris des recherches chez les gens âgés du village.

Tous ont été interrogés. Ils ont cherché avec empressement dans les greniers et sur les culs de four.

Recherches vaines. On n'a pas trouvé, dans toute la commune, même chez les plus « conservateurs », la moindre cruche ancienne.

Une vieille nous a dit, dans son parler savoureux :

« J'en n'ons pus ... »

Il n'est point sûr qu'il en reste une seule, sur des milliers et des milliers, pour un musée folklorique. Toutes s'en sont allées, au milieu de l'indifférence générale, en petits morceaux.

« Celles d'aujourd'hui sont bien plus belles !... ». Cette petite phrase innocente les a condamnées sans retour.

Ce qu'on appelle le progrès est irrésistible et impitoyable.

Gabriel GROLEY.

---

### SUR LE MEME SUJET

LES SOBRIQUETS LOCAUX : Comment on nomme pour rire les habitants de Villadin : A. C. ancien maire.

(Almanach de la Tribune de l'Aube de 1928.)

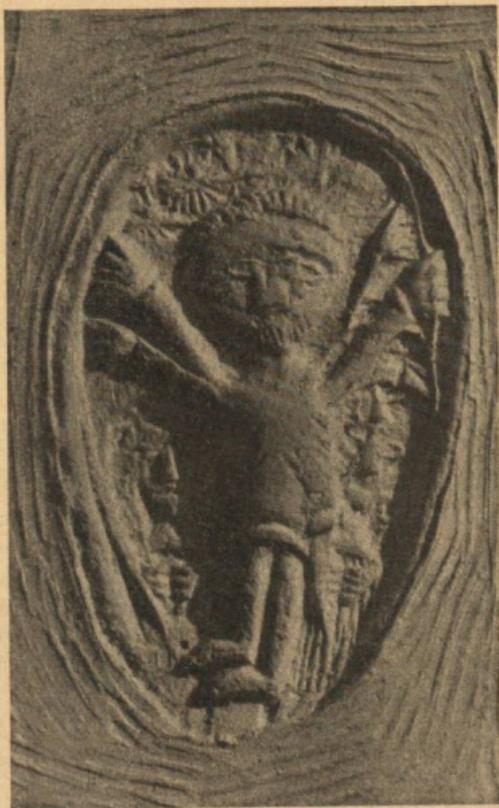
LA MALICE CHAMPENOISE : Quelques sobriquets de Villadin : Collot-Renodot.

(Almanach de la Tribune de l'Aube de 1931.)

On ne verra plus le bon vieillard Mary Huguenot au milieu de sa « troupe » de moutons : G.G

(L'Est-Eclair » du 17 avril 1958.)

## UN HYDROCEPHALE A QUATRE BRAS



Pendant la guerre 1914-1918, Mme Lefort Vincent a trouvé, parmi des débris provenant des anciens fours, un genre de moule en intaille, où l'on discerne un personnage à grosse tête et à plusieurs bras.

Genre des dessins d'almanachs d'autrefois.

Cette trouvaille a été soumise au Musée Guimet, qui n'a fourni sur son usage possible et sur son interprétation aucune explication. Elle a été remise pour étude au Dr Voinot, de Haroué (Meurthe-et-Moselle), aujourd'hui décédé.

La pièce est entrée ensuite en possession de son fils, docteur à Nancy, qui la conserve dans ses collections.

Le cliché ci-dessus reproduit le moulage en plâtre qui en a été obtenu.

(Photo Jean Bienaimé)



### SAINT MARTIN COUPE SON MANTEAU

M. Mary Huguénot a trouvé dans les décombres d'anciens fours de potiers un genre de cachet ou de sceau, en argile blanche cuite.

La poignée en est grossière, mais le sujet, qui se présente sous les dimensions d'une grosse médaille de six centimètres de diamètre, est discernable.

C'est la scène de Saint-Martin à cheval donnant la moitié de son manteau à un pauvre. Il faut retenir que Saint-Martin est le patron de Villadain. L'inscription qui entoure le motif est restée illisible.

Ce cachet, en faible relief, pouvait, semble-t-il, servir à apposer une marque sur des pièces de poterie.

(Collection Gabriel Groley.)

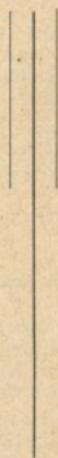
LES DEBRIS DU DERNIER TOUR



Vers 1930, M. Collot-Renodot, ancien maire de Villadin, nous a montré dans une cour le dernier tour d'une respectable lignée qui avait été démonté et qui était abandonné à la destruction.

Nous avons pu photographier cette relique méconnue !...

PRÉHISTOIRE  
ARCHÉOLOGIE  
HISTOIRE LOCALE



Jean SCAPULA :

# LE CIMETIERE MEROVINGIEN de CLÉREY (Aube)

*Nous donnons ici le début et quelques extraits d'un article de M. Jean Scapula paru dans la Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est, N° 18 d'avril-juin 1954. Cet article relate la découverte par M. J. Scapula d'un grand cimetière mérovingien à Clérey. Cette importante découverte est bien connue des spécialistes ; mais il nous a semblé qu'elle était digne d'être portée à la connaissance d'un public plus étendu. Elle a très naturellement sa place dans notre revue : d'une part, il était impensable que ce premier numéro parût sans qu'y figurât la présence de celui qui, par ses découvertes sensationnelles, a placé notre département dans les tout premiers rangs de ceux dignes d'attirer l'attention des amoureux du passé ; d'autre part, cet article apporte un document de la première importance au sujet de l'occupation de notre territoire à l'époque mérovingienne ; enfin, l'originalité et la beauté de certaines parures trouvées dans les tombes méritaient d'être signalées aux amateurs d'art.*

*L'article de M. Scapula, qui comporte 12 pages de la Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est, est trop copieux pour être reproduit intégralement ici. Nous donnons l'exposé liminaire dans son intégralité. Cet exposé était suivi de l'inventaire des 119 sépultures. Nous nous contenterons, à titre d'exemple, de citer çà et là quelques tombes, celles où figurent des détails intéressants ou des bijoux nombreux ou particulièrement beaux : les tombes 27, 37, 49, 66, 71, 108, 117.*

*Tous les bijoux découverts par M. Scapula dans le cimetière mérovingien de Clérey sont au Musée de Troyes.*

*M. Scapula nous prie de signaler que la loi du 27 septembre 1941 interdit aux amateurs de fouiller sans autorisation, sous peine d'amende, et établit très strictement les modalités selon lesquelles les fouilleurs nantis d'une autorisation peuvent pratiquer les travaux et disposer des objets découverts.*

*Il est bon, en effet, d'écartier, non seulement ceux qui, comme on en a tant vu autrefois, sont guidés par l'esprit de lucre et détruisent des sites archéologiques en vue de trouver des trésors ou des richesses, mais aussi les amateurs désintéressés qui, guidés par la curiosité ou l'amour du passé, ne sont pas qualifiés et arrivent avec les meilleures intentions du monde aux mêmes résultats catastrophiques.*

## LE CIMETIERE MEROVINGIEN DE CLEREY

Au cours de l'année 1934, en établissant les fondations d'une habitation à Clérey, dans la propriété de M. Darsonval, lieudit Les Plantes, au bord d'un plateau dominant la Seine d'une trentaine de mètres, les terrassiers trouvèrent deux sarcophages en pierre, sans couvercles, qui ne furent pas dégagés.

Ces trouvailles fortuites m'incitèrent à faire des recherches à cet endroit. Commencées le 4 septembre 1936, elles me firent découvrir, après huit mois de travail, un cimetière mérovingien dans lequel j'ai exploré 117 sépultures qui contenaient les restes de plus de 120 personnes. J'ai travaillé sur les parcelles cadastrées 506, 507, 508 et 511 de la Section C qui aboutissent toutes à la Ruelle des Plantes. Les premières tombes commençaient à une douzaine

de mètres de ce chemin et s'étaient sur la pente en une vingtaine de rangées sur 65 mètres environ.

Il y avait 93 tombes en pleine terre, mesurant en moyenne 2 m. de longueur, 0 m. 65 de largeur et situées à un bon mètre de profondeur — les tombes d'enfants étaient évidemment de dimensions plus petites — et 24 sarcophages en bonne pierre tendre, non gélive, des environs de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Les tombes, jamais superposées, contenaient chacune un seul squelette. Par contre, les sarcophages avaient servi à plusieurs inhumations successives ; tous avaient été violés et plusieurs détruits entièrement par les vigneron.

Les cadavres avaient été, dans l'ensemble, orientés les pieds à l'est ; seuls, quelques défunts inhumés à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle avaient les pieds au sud. En raison de la pente qui a fait glisser le terrain vers l'ouest et diminué l'épaisseur de la terre qui recouvrait les corps, plusieurs crânes avaient été endommagés dans leur partie supérieure et avaient même été complètement arrachés par la pioche des vigneron, ce qui n'a guère permis de faire des constatations anthropologiques intéressantes. J'ai observé toutefois, d'après les squelettes, que les individus étaient de taille normale ; ils avaient tous été étendus sur le dos, avec les bras allongés le long du corps, sauf dans quelques tombes où une main était ramenée sur la poignée d'un scramasax ou d'un couteau.

Ni poterie, ni verrerie dans les tombes, si ce n'est un unique vase en terre dans le sarcophage 71. Un peu avant d'arriver au niveau du squelette, j'ai rencontré bien souvent, dans les sépultures, une pierre ou deux : C'étaient des galets et des morceaux de pierre brute, gros comme les deux poings, pour la plupart noirs ou rougis par le feu (usage rituel ?).

Ce cimetière barbare atteste une occupation du lieu entre le début du VIII<sup>e</sup> siècle et la fin du VIII<sup>e</sup>. Il peut s'étendre encore vers le sud, mais au nord et à l'ouest les sondages n'ont rien révélé.

#### INVENTAIRE DES SEPULTURES

*Tombe N° 27* : Squelette d'une femme dont la partie inférieure a été dérangée en creusant la tombe d'un enfant. A la ceinture, curieuse boucle de bronze, allongée, dont la forme dérive peut-être du bucrâne-talisman (planche II, en haut). Une boucle analogue a été trouvée dans le cimetière barbare de Verrières (Aube), distant d'environ 4 km.

x x x

*Tombe N° 37* : Squelette d'une femme jeune. A l'avant-bras gauche, un bracelet ouvert, fait d'une tige cylindrique en bronze, non renflée aux extrémités, avec décors en forme d'X et de stries transversales sur tout son pourtour (planche II, en haut). Sur l'épaule droite, une remarquable fibule ronde (diamètre 50 mm.), en bronze recouvert d'or, en forme de rosace avec cabochon central en or (même planche, en bas). L'or a été travaillé au repoussé et filigrané, puis fixé par dix rivets d'argent sur une plaque de bronze, sous laquelle était placée l'épingle en fer. Le vide entre l'or et le bronze était comblé par une sorte de mastic dur, suivant la coutume du VIII<sup>e</sup> siècle.

x x x

*Tombe N° 49* : Squelette d'un jeune homme. A la ceinture, une belle boucle en fer, ovale, avec ardilhon-bouclier et plaque ronde, le tout plaqué et damasquiné d'argent, avec un beau décor de dragons bicéphales à mandibules re-troussées (planche II, en bas).

x x x

*Tombe N° 66* : Squelette d'un homme de grande taille. A la ceinture, une boucle rectangulaire en bronze, deux couteaux en fer, une petite boucle en

bronze, assortie à la première, et un peigne en os, de type courant, à double rangée de dents, qui se compose de trois pièces bien assemblées par cinq rivets.

x x x

*Tombe N° 71* : Sarcophage monolithe, dépourvu de son couvercle, en bonne pierre tendre, non gélive, des environs de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) ; côtés couverts de stries horizontales, dessous de la cuve taillé légèrement concave (dans le but évident d'alléger le poids du cercueil de pierre) ; panneau de la tête orné d'un grand X coupé en son milieu par une barre verticale (planche I, N° 1 et 2) ; le pied est dépourvu de décor. Dimensions extérieures : longueur 1,95 m. ; largeur à la tête 0,63 m. ; largeur au pied 0,28 m. ; hauteur moyenne 0,40 m. ; épaisseur des parois 0,06 m. Entré au Musée de Troyes.

Ce sarcophage contenait les restes d'un homme de grande taille et ceux d'une femme plus petite. Les restes de l'homme, qui avait précédé la femme dans le tombeau, avaient été rassemblés dans le pied du sarcophage pour permettre de déposer le corps de la femme dont les ossements étaient encore en connexion anatomique ; seul, le crâne de l'homme avait été placé près de la tête de la femme, selon un usage observé dans d'autres cimetières mérovingiens (entre autres à l'Isle-Aumont). Sous le crâne de la femme, une belle paire de boucles d'oreilles en métal blanc, en forme de grands anneaux (diam. 40 mm.) ornés, sur la moitié de leur pourtour, de trois gros cordons perlés et soudés. Au pied, dissimulé sous les ossements de l'homme, un petit vase en terre, de couleur brique claire, rappelant une bouteille à large panse, avec col et pied étroit (planche I, N° 6) haut de 11,5 cm.

x x x

*Tombe N° 108* : Squelette d'un enfant. A la ceinture, une plaque-boucle en bronze, dont la plaque ronde est ornée d'un triangle avec trois cercles oculés ; cette plaque était fixée à la boucle par un système de charnière à clavette en fer, seul spécimen de ce genre trouvé à Clérey et qui est rare dans le département de l'Aube.

x x x

*Tombe N° 117* : Squelette d'un homme. A la ceinture, deux boucles en fer à ardillon romain, l'une carrée, l'autre ovale ; un anneau en fer près du manche d'un couteau placé à gauche, la pointe tournée vers l'aisselle gauche. Cette manière de faire, que j'ai observée dans trois sépultures seulement, a déjà été signalée dans d'autres cimetières barbares, mais elle reste encore inexplicquée. Dans les autres tombes de Clérey, les poignards ou couteaux étaient placés la pointe normalement tournée vers le bas.

Jean SCAPULA, archéologue,  
Correspondant du Ministère de l'Education Nationale,  
Fouilleur autorisé par l'Etat.

VASE ET ORNEMENTATION DES SARCOPHAGES

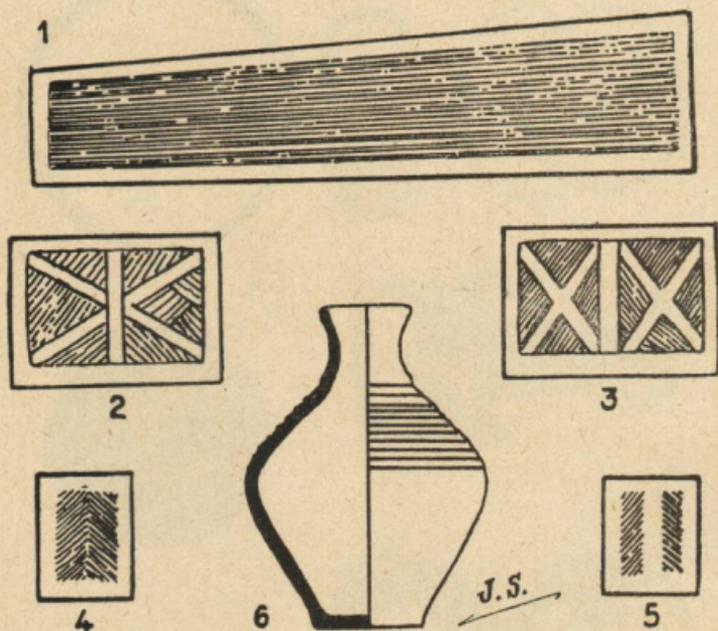


PLANCHE I

1). Vue latérale d'une cuve — 2-3). Têtes de cuves (décor dérivé du chrisme) — 4-5). Pieds de cuves — 6). Vase en terre cuite (haut. 11,5 cm), trouvé dans le sarcophage 71.



**PLANCHE II**

Bijoux des tombes 27 - 37 - 49.

MONOGRAPHIES  
FOLKLORIQUES



E. SIMONIN :

# FOLKLORE D'UNIENVILLE

Les traditions populaires que se transmettent les générations disparaissent rapidement sous la poussée de l'instruction. Si les contes, légendes, anecdotes sont oubliés, il subsiste encore, dans la région qui nous occupe, quelques coutumes, usages, dictons, jeux qu'il serait intéressant de signaler. Le lecteur y verra, non pas un ramassis de futilités, mais une distraction intelligente et instructive.

Naissance amène réjouissance, même chez les pauvres. Si dans la région d'Unienville, on ne boit pas, comme dans certains pays, le vin chaud à cette occasion, du moins, le baptême réunit les principaux membres de la famille. Ce jour-là, tout l'entourage du bébé a sa part de dragées et ce sont des réjouissances autour de la table familiale.

A la sortie de l'église, le parrain jette des dragées aux enfants du village qui se battent pour les ramasser, surtout quand quelques pièces y sont mêlées.

Bébé grandit, entouré de soins et de tendresse, mais que d'accidents, que d'embûches attendent ce petit être si fragile, sans compter celles que l'imagination populaire a créées. Ainsi, dans certaines régions, l'on disait qu'il ne faut pas passer la jambe par-dessus la tête d'un enfant sous peine de l'empêcher de grandir. Cela amène à rappeler que « quand on a le hoquet, c'est signe que l'on grandit ». Entre autres moyens, pour le faire cesser, l'un d'eux, connu comme le loup blanc, consiste à tourner sept fois sa langue dans sa bouche ou répéter sept fois sans reprendre haleine, le quatrain suivant :

*J'ai le hoquet,  
Bilboquet (ou Dieu me l'a fait),  
Passe la rue (ou Par Jésus),  
Je n'l'ai plus !*

Mais revenons aux enfants et parlons des heures parfois interminables que les mères passent à bercer le petit entêté qui s'agite et pleure dans son berceau ; une fois l'habitude prise, il ne veut plus s'endormir que doucement balancé au son d'une berceuse aux notes alanguies :

1. *Dodo,  
L'enfant do,  
L'enfant dormira bientôt.*
2. *Fais dodo,  
Colas, mon p'tit frère,  
Fais dodo,  
T'auras du lolo (lait).*
3. *Dodo poulette,  
Sainte Catherinette,  
Endormez mon p'tit enfant,  
Jusqu'à l'âge de quinze ans.  
Quand il aura quinze ans passés,  
Il sera bon à marier.*

Pour amuser bébé, on a inventé des couplets naïfs qui se chantent en le faisant sauter sur les genoux, comme celui-ci :

1. *A cheval, gendarme,  
A pied Bourguignon.  
Mettez selle, mettez bride,  
Pour sauter chiffon.*

ou cet autre :

2. *Les enfants vont au pas, au pas,  
Les dames bont au trot, au trot,  
Les messieurs vont au galop, au galop (sur un rythme de plus  
en plus rapide).*

ou encore :

*A cheval, mon bidet,  
Quand il trotte, il fait des pets.*

ou encore :

*Biquette, Biquette, sortiras-tu de ce chou-là.*

Bébé grandit, son intelligence se forme, il devient aimable, intéressant. Sa maman lui redit les rondes qui l'ont elle-même réjouie dans son enfance et, qu'à son tour, la fillette, devenue écolière, répètera au cours de ses jeux :

*Rodin, Picotin,  
La Marie a fait son pain,  
Pas plus gros que son levain.  
Le levain n'a pas levé,  
Le four n'a pas chauffé,  
La Marie a culbuté, etc...*

*Entrez dans la ronde,  
Comme tout le monde,  
Dansez, sautez,  
Embrassez qui vous aimez.*

ou

*J'ai des poules à vendre,  
Des noires et des blanches.*

ou

*Un, deux, trois,  
Nous irons au bois,  
Quatre, cinq, six,  
Cueillir des cerises, etc...*

*Nous n'irons plus au bois,  
Les lauriers sont coupés, etc...*

ou

*A la ronde du muguet,  
Sans rire et sans parler, etc ..*

*Dansons la capucine,  
Y'a plus de pain chez nous,  
Y'en a chez la voisine,  
Mais ce n'est pas pour nous, etc...*

Ils sont trop nombreux pour les citer tous, d'ailleurs beaucoup ne sont qu'incohérence que la musique seule fait accepter.

Voici, cependant, à l'usage des filles, une ronde qui mérite d'être tirée de l'obscurité :

*J'ai descendu dans mon jardin (bis),  
Pour y cueillir du romarin (bis).  
Un rossignol vint sur ma main,  
Il me dit trois mots en latin (bis),  
Ces trois mots, si je comprends bien,  
C'est que les hommes ne valent rien (bis),  
Et les garçons encore bien moins (bis),  
Et les d'moiselles, on les soutient,  
Avec un bon p'tit verre de vin.*

Pour se faire obéir des petits et les plier aux exigences de la vie ou les menaces de l'ogre, du loup, de Croquemitaine ou du père Fouettard.

A noter aussi les bêtes imaginaires attribuées aux puits, caves, rivières, surtout, près desquelles il fait si bon s'amuser tant l'eau est attirante ! Tous ces lieux cachent une bête invisible, nécnante, affreuse, qui fait impitoyablement sa proie de marmots désobéissants s'approchant trop près du bord.

Mais la crainte que ces mythes inspire est tôt effacée.

Les parents ne se contentent pas d'avoir ainsi placé comme des sentinelles aux endroits dangereux, ils ont encore un moyen infailible de connaître les méfaits commis en cachette, c'est le petit doigt, le terrible petit doigt qui, sans en avoir l'air, voit tout, connaît tout et dont la puissance révélatrice rend bien songeurs nos futurs hommes.

Il est des façons plus simples de convaincre bébé de la justesse des recommandations qui lui sont faites, c'est de lui parler raison. Voici des exemples de cette manière d'agir.

On sait que bon nombre d'enfants n'ont pas un faible pour la soupe ; afin de les habituer à manger comme tout le monde on leur dit :

*Mange soupe, mange ben ; (bien)  
Après la soupe, y'a pus ren. (rien)*

C'est un argument décisif qui produit souvent bon effet, car on ne peut boudier longtemps contre son ventre.

Enfin, pour faire sentir aux enfants qu'ils ont tort de muser à table et de bavarder au lieu de manger, on a trouvé cet adage frappant :

*« Brebis qui bête perd sa gueleée. »*

Ce proverbe est également applicable aux adultes en maintes circonstances.

Malheur à qui, possédant une place enviée, a l'imprudence de la quitter. Il est aussitôt remplacé par un malin qui répond aux réclamations du premier occupant :

*Qui va à la chasse,  
Perd sa place.*

ou cette variante :

*En été comme en hiver,  
Qui quitte sa place la perd.*

ou encore :

*C'est aujourd'hui la St-Lambert,  
Qui quitte sa place la perd.*

Faut-il voir dans cette dernière forme un souvenir de la fameuse journée de St-Lambert, ou tout simplement un mot amené là pour la rime ?

Tout cela ne se termine pas sans de vives discussions ; personne ne veut céder. Pour y mettre fin, on dit :

*T'as raison, moi j'ai pas tort ;  
Tu coucheras d'avant la porte et moi dehors.*

ou la variante ci-après, plus ironique :

*T'as pas tort, moi j'ai raison ;  
Tu coucheras devant la porte et moi à la maison.*

Mais éloignons-nous de la vie infantine et parlons un peu de la pluie et du bon temps, c'est le thème habituel des gens qui n'ont rien à se dire, sans doute. Combien pourtant, ce sujet rebattu et toujours nouveau a sauvé de situations, engagé de conversations, masqué d'insuffisances. Il est cependant possible d'en tirer autre chose que des banalités courantes. D'ailleurs, la variété est l'antidote de l'ennui : « *Changement de corbillon fait trouver le pain bon* », dit-on.

St-Médard, le légendaire dispensateur des ondes célestes a les honneurs de la préséance. Si quelquefois, il nous fait payer chèrement ses rares faveurs, peut-être aussi n'y aidons-nous pas suffisamment.

En l'an de grâce 19..., les habitants du village champenois de X... étaient consternés : depuis des semaines, un soleil de plomb brûlait la campagne ; l'herbe était desséchée, légumes et racines végétaient, le bétail dépérissait. Suivant une coutume fort ancienne qui, paraît-il, avait fait ses preuves, des paroissiennes dévotes demandèrent à leur pasteur d'intercéder auprès de St-Médard en vue d'obtenir qu'il veuille bien dispenser la pluie tant désirée. Une neuvaine fut donc décidée. Chaque soir, à l'angélus, les prières furent exaucées, car le dixième jour exactement, la pluie bienfaisante tomba sur la terre assoiffée ; elle tomba, l'eau du ciel, sans interruption, des jours et des jours, toujours plus drue et plus pressée. Que d'eau, mon Dieu ! C'était, cette fois, l'inondation... et la désolation.

Une deuxième neuvaine ne fut pas faite pour prier le Saint de mettre un terme à ce déluge.

Au bon temps, jadis, les habitants de R... et des villages environnants avaient recours à Sainte Colombe pour obtenir la pluie qui leur faisait défaut. On se rendait en procession à la chapelle où se dressait l'image de la Sainte dont on débarbouillait pieusement le visage ; les bonnes femmes prenaient tout simplement dans leur sabot de l'eau qu'elles jetaient à la figure de la Sainte. Quelle que soit, du reste, la façon de procéder à ces ablutions, elles ne manquaient pas d'amener la pluie tant souhaitée.

Il paraît aussi que, quand une femme met son jupon à l'envers, « *c'est signe de pluie ou ça la fait tomber* ». Le moyen est simple ; que n'en usez-vous, ô jardiniers plaintifs ? L'embarras, c'est que, sans doute, la mise à l'envers du jupon doit être involontaire et nos coquettes moitiés ont bien trop soin de leur extérieur pour commettre une pareille méprise... et c'est bien dommage !

Le vent est la préoccupation journalière de tout le monde, on guette ses moindres caprices pour y trouver un indice du temps qu'il va faire. Le vent vient de tel endroit ; prendra-t-on sa canne ou son parapluie ? Grave question résolue par ce spirituel quatrain :

*S'il fait beau,  
Prends ton manteau.  
S'il pleut,  
Prends-le si tu veux.*

Autrefois, certains paysans regardaient d'où le vent soufflait pendant la lecture de l'Evangile de la Passion le jour des Rameaux ; il paraît qu'il devra s'y tenir une bonne partie de l'année.

Mauvaise affaire, surtout s'il vient « *de galerne* », autrement dit du nord-ouest !

Les orages, dont l'aspect est d'autant plus effrayant que leurs effets sont parfois terribles, ont toujours affecté l'imagination populaire. On dit, entre autres choses, que presque toutes les nuées de l'année se font au point de l'horizon qui a vu la première.

Parmi les préservatifs, hormis l'eau bénite, les sonneries de cloches et les signes de croix, citons l'usage de conserver un œuf pondu le vendredi saint, d'autres disent le jour de Pâques. Ces pratiques ont presque complètement disparu.

On dit aussi, dans certains villages, qu'il est bon de veiller quand la foudre menace. La précaution n'est pas mauvaise, en effet : on est plus vite debout en cas d'accident. Nous avons vu des personnes qui, réveillées par l'orage, s'habillaient et, tremblantes de peur, égrenaient leur chapelet. En 19..., au village de X..., la foudre est tombée précisément sur la maison de l'une de celles-ci pendant qu'elle priait.

Entre autres dictons locaux relatifs aux rapports des mois et des jours avec l'état de l'atmosphère, retenons celui-ci :

*Pluie du matin,  
N'empêche pas la journée du pèlerin,  
Mais elle le mouille bien.*

ou

*Pluie du matin,  
Passe son chemin.*

*Lorsque la lune naît dans l'eau,  
Quatre jours après il fait beau.*

Quand il pleut et qu'il fait soleil tout à la fois, on dit que c'est le diable qui bat sa femme et qui marie sa fille.

Quand le « *Chemin de Saint-Jacques* » (la voie lactée) est établi, il fera beau le lendemain.

Quand, dans un ciel couvert, il y a une éclaircie de bleu foncé, on dit : « *Nous avons une demi-journée de beau temps d'assurée, il y a au ciel de quoi tailler une culotte de gendarme* ».

Le temps blanc n'empêche pas le berger de revenir des champs (la pluie n'est pas proche).

*Après le grêlon,  
Le glaçon.*

*A la Saint Paul, (10 janvier)  
L'alouette prend son vol.  
A la Saint Vincent, (22 janvier)  
Elle prend son chant.*

ou

*L'hiver prend  
Et se fend.  
A la Saint-Aubin,  
Le merle au nin, (nid)  
A la Saint-Antoine, (17 janvier)  
Les jours augmentent du pas d'un moine.  
Il y a sept crues dans l'année quand il pleut à la St-Denis. (9  
[octobre].*

*Arc-en-ciel du soir,  
Bon espoir.  
Arc-en-ciel du matin,  
Met la pluie en train.*

ou

*Arc-en-ciel du soir,  
Met la pluie à revoir (ou en retard).*

Quand le soleil se montre après une averse, on dit : « *C'est un bain qui chauffe* » (il va pleuvoir de nouveau).

Janvier d'eau chiche,  
Rend le paysan riche.  
A la Saint-Vincent, (22 janvier)  
Le vin monte au sarment.  
Si janvier (ne) jévroite,  
Février vient qui le garrotte.  
Le jour des brandons,  
Filles et garçons,  
Tout à l'abandon.  
S'il pleut le jour de la Trinité, il pleut treize dimanches de suite.  
« Il n'est pas de samedi en France,  
« sans que le soleil n'y danse. »  
Il fait toujours froid quand l'aubépine fleurit,  
Mars hâleux,  
Marie la fille du laboureur.  
Avril mou,  
Rend l'usurier fou (le vert de mars et la pluie en avril sont  
favorables à la culture).

Pluie de mai,  
Vaut vache à lait.  
A la fleur des seigles (avril-mai), les chevaux tremblent à la  
mangeoire (il fait généralement froid à cette époque de l'an-  
née).

Du mois de mai la chaleur,  
De tout l'an fait la valeur.  
Un essaim du mois de mai,  
Ça vaut une vache à lait.  
Quand la vigne est en fleurs à la Saint-Thiébaud,  
Il n'y a ni bien ni mau.

(C'est-à-dire, ce n'est ni trop tôt ni trop tard).

Quand Sainte Pétronille pisse (quand il pleut) le 31 mai,  
Elle pisse quarante jours après.  
La pluie le jour de la Saint-Médard, (8 juin)  
Diminue le bien d'un quart.

Le vent qui domine aux Quatre Temps de septembre est celui  
qui dominera pendant l'automne. S'il fait beau, alors, il  
fera beau longtemps.

Pluie de Sainte-Maure (19 septembre), belle Saint-Luc (18 oc-  
tobre). S'il pleut à l'une, il fait beau à l'autre.

Quand il pleut à la St-Denis, (9 octobre)  
La rivière sort sept fois de son lit.  
De la Toussaint à la fin de l'Avent,  
Jamais trop de pluie ni de vent.

Il faut sept hivers (c'est-à-dire sept périodes de froid) pour en faire un.  
L'hiver vient comme un mouton,  
Il s'en va comme un dragon.  
(Bénin au début, il est mauvais à la fin.)

Noël au pignon,  
Pâques au tison.  
A Noël les mouchérons,  
A Pâques les glaçons.

A Noël, mieux vaut voir un loup dans la rue qu'un homme en chemise. (Il  
est préférable qu'il fasse froid alors plutôt qu'au printemps).

Dates de la récolte des fraises :

*Pentecôte* (on prononce otte),  
*Fraisotte*.  
*A la Trinité*,  
*Plein le panier*.  
*A la Fête Dieu*,  
*Tant qu'on en veut*.

Aujourd'hui, les phénomènes atmosphériques sont expliqués scientifiquement et les prévisions du temps, transmises par l'O.N.M., s'avèrent le plus souvent exactes. Les prédictions des bonnes gens reposent sur des bases plus simples. Ainsi, quand les corbeaux chantent à la tombée de la nuit, ou quand les pigeons se baignent dans les abreuvoirs ou quand ils se promènent sur les toits en agitant une aile, ou quand les poules font des trous et s'y couchent, ou quand les hirondelles rasant la surface de l'eau, c'est signe de pluie prochaine.

Quand, au printemps, les grenouilles chantent le soir, c'est signe de beau temps.

Pour terminer, rappelons l'ironique consolation donnée au cultivateur qui se lamente sur l'insuffisance de la récolte :

*« Il ne faut pas avoir peur d'une mauvaise année ; il en vient bien deux de suite. »*

Pour savoir si elles sont aimées, les jeunes filles égrenent le court chapelet des pétales de la marguerite. Parfois aussi, elles demandent à la fleur : *« Serais-je fille, femme, veuve, religieuse ? »*

Autrefois les jeunes filles désireuses de se marier jetaient, pour voir leur vœu s'accomplir dans l'année, une épingle sur l'emplacement de la croix élevée au sommet de la montagne Ste-Germaine, près de Bar-sur-Aube.

Les garçons, plus démonstratifs, ne se contentaient pas d'exprimer leurs désirs, ils s'adressaient directement à l'objet de leurs pensées en plantant, le 1er mai, des branches d'arbres ou « maïs », à la porte des maisons renfermant les belles à marier.

Cette coutume était générale et subsiste encore en certains pays, à Unieville notamment. Les maïs sont placés la nuit ; les jeunes gens, à la faveur de l'obscurité, s'emparent discrètement des objets les plus divers : brouettes, instruments aratoires, etc..., qu'ils peuvent trouver aux abords des maisons et les déposent sur les places ou autres endroits du village (endroits parfois inattendus), où ils séjournent jusqu'au jour de la « récupération » par les propriétaires. Ainsi le veut la tradition. Distraction, au reste, bien innocente !

La plaisanterie, parfois — mais dans des cas très rares, heureusement — est poussée trop loin : A X..., un cultivateur constate la disparition de son chariot ; il cherche et ne trouve point ; il interroge les voisins, on ne sait pas ; de nouvelles recherches, effectuées dans un périmètre de plus en plus étendu, demeurent sans résultat. L'affaire devient sérieuse ; notre homme s'inquiète ; il pense à porter plainte, lorsque un beau jour, levant inopinément la tête, il aperçoit avec stupéfaction, son char, suspendu par pièces détachées, aux branches d'un grand chêne, situé dans sa propriété assez éloignée du village.

On imagine la somme d'efforts et d'adresse que les auteurs de cette farce ont dû déployer pour mener à bien cette... entreprise assez... périlleuse !

Si la plupart du temps, cette coutume des « maïs » était (et est encore) un hommage rendu par les jeunes gens à leurs amies, elle prenait quelquefois avec les jaloux et les malintentionnés, un caractère injurieux qui faisait naître ou envenimait les haines entre familles.

C'est ainsi que si l'on mettait :

*Des aunelles*  
*Pour les demoiselles,*

La rime voulait que l'on mit aussi :

*Des épines*  
*Pour les malines (malignes),*  
*Des seuillons (sureau)*  
*Pour les torchons, etc...*

Le dimanche suivant la pose des « mais », les jeunes filles offrent aux garçons une collation au café du village. Cette amicale réunion est généralement suivie de chants et danses.

Il existe encore de curieux moyens de faire parler le sort et de tirer des présages sur les questions d'amourettes et de mariage.

Quand, dans une réunion où l'on boit, une personne reçoit dans son verre le fond d'une bouteille et que, de plus, elle se trouve sous une poutre, c'est un signe qu'elle se mariera dans l'année.

« *Froides mains, chaudes amours* », dit-on aussi.

Les conseils n'ont pas manqué aux jeunes gens avant les fiançailles :

« *Mariez-vous, vous ferez bien ; ne vous mariez pas, vous ferez encore mieux* », dit le vieil adage.

Le dimanche précédant la noce, le futur marié offre à ses amis un vin d'honneur ; il « *enterre* » sa vie de garçon.

Les fiançailles sont célébrées après un repas qui réunit les membres des deux familles.

A Unienville et dans la région, les parents, s'ils sont cultivateurs, donnent à leur fille qui se marie une ou plusieurs têtes de bétail.

Quand le jupon d'une femme ou d'une fille « *passé* » sous sa robe, c'est un signe qu'elle va aller à la noce.

Quand le mari met l'anneau au doigt de son épouse, celle-ci doit l'arrêter à la deuxième phalange si elle veut être maîtresse à la maison, si elle veut « *porter culotte* », selon l'expression admise.

Les réjouissances qui se font à l'occasion des mariages sont variées à l'infini, surtout à la campagne et de plus ou moins bon goût, selon l'esprit des organisateurs.

A Unienville, on tire parfois des coups de fusil en l'honneur des mariés, lorsque le cortège sort de l'église.

Signalons encore l'usage de porter dans un pot de chambre bien propre, une soupe fantaisiste aux époux (ou le vin chaud ou le Champagne) pendant la nuit ou le lendemain de très bonne heure. Ceux-ci, pour se soustraire à cette visite indésirable et intempesive — on le conçoit — déjouant adroitement la surveillance exercée sur eux, réussissent à s'esquiver et gagnent, pour se livrer à leurs ébats, un refuge qu'ils pensent introuvable. Mais on finit souvent par les découvrir.

Enfin, à ceux que l'inclémence du temps aurait contrariés le jour de leurs noces, rappelons le petit dicton :

« *Mariage pluvieux,*  
*Mariage heureux.* »  
ou encore : « *Y en tombe du bonheur !* »

Carnaval ne connaît plus le succès d'antan dans les campagnes où il était prétexte à des divertissements nombreux. Autrefois (30 ans environ) plusieurs familles se réunissaient chez l'une d'entre elles pour le fêter.

Il reste l'occasion pour les enfants de s'amuser à se travestir. Costumés, qui, en vrai paysan d'autrefois (vieille blouse bouffante défraîchie, sabots garnis de paille et bonnet à pompon), qui, en homme chic (redingote verdie par le temps, chapeau haut de forme) ou en vieille marquise (robe du soir passée garnie de dentelles, chapeau fleuri et lorgnon), nos élégants et élégantes parcourent les rues du village, frappant du bout de leur bâton les portes (dont quelques-unes restent fermées) pour recevoir une obole. Avec le produit de la quête, on « s'offre » une petite collation.

La tradition des « roulées » est restée vivace à Unienville et dans la région. Au jour fixé, les pompiers en uniforme « font la tournée » et reçoivent généralement des habitants une offrande généreuse en nature (œufs) ou en argent... de quoi se payer un repas... confortable au café du village.

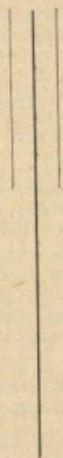
Cet article aura peut-être suffi à donner une idée des traditions de la région d'Unienville plus spécialement — ou plutôt de leurs vestiges.

Satisfait si, sans ennuyer le plus grand nombre, il a pu intéresser les lecteurs. Nous le compléteront ultérieurement.

E. SIMONIN.

---

LÉGENDES  
SUPERSTITIONS  
TRADITIONS



J. PUISSANT :

# Légende de Saint-Gengoult

PAYS D'OTHE - COURMONONCLE, HAMEAU DE ST-BENOIT-SUR-VANNE

Gengoult était un seigneur franc né à Langres et qui vivait au VII<sup>e</sup> siècle. Il était mal marié : lui qui était vertueux, calme et tranquille, eut le tort d'épouser une nommée Ganéa, jolie jeune femme certes, mais légère et volage. Dans de telles conditions, on reste à la maison pour surveiller son bien ; l'imprudent Gengoult ne comprit pas cette vérité, et, trop confiant, il partit à la guerre avec Pépin le Bref dans les pays Bataves. (Le plus simplement : Gengoult était un seigneur qui partit à la croisade, et on vieillit ainsi l'histoire de plusieurs siècles).

Au retour, Gengoult reprit tranquillement sa vie dans son domaine, aux côtés de sa femme. Mais des bruits couraient dans la région ; ils vinrent aux oreilles du seigneur, troublèrent peu à peu sa quiétude, et il en vint à perdre sa belle assurance et à se demander s'il n'aurait pas été trompé. Pour s'en assurer, il s'en remit au jugement de Dieu. Il emmena sa femme dans les champs, au pied du coteau, et frappa le sol de son bâton. Aussitôt, une source jaillit. Il demanda à Ganéa d'y plonger le bras. Celle-ci, sans méfiance, obéit à son mari. Horreur ! elle retira son bras tout dépiauté, prouvant ainsi sa faute.

Gengoult, frappé de ce coup du sort, fut cependant généreux. Il pardonna à sa femme, lui abandonna son château et une partie de ses biens, et se retira dans un autre château près d'Avallon, à Annéot.

Ganéa aurait dû être touchée de cette bonté. Il n'en fut rien. Elle vécut avec son amant et, sans doute pour pouvoir l'épouser, elle médita la perte de son mari, et, après avoir élaboré un plan minutieux, elle envoya son amant au château avallonnais pour assassiner Gengoult. Ce qu'il fit, et la légende se termine ainsi par un crime impuni.

A l'endroit où jaillit la fontaine miraculeuse, on a construit une chapelle, et la statue du Saint y figure à l'intérieur, au-dessus de l'autel. Le Saint est figuré à cheval et ce n'est pas sans importance, comme on le verra plus loin.

La fête de St-Gengoult a lieu le 2<sup>e</sup> dimanche de mai. Elle se faisait lors d'un pèlerinage où les pèlerins faisaient provision d'eau de la fontaine, qui guérissait les fièvres et les maux d'yeux des enfants. Lors du pèlerinage, les mères trempaient leurs enfants dans la fontaine pour les préserver des fièvres.

Le culte et le pèlerinage ont disparu ; toutefois, une fois l'an, en mai, le curé va dire la messe dans la chapelle. De plus, vers 1942, M. Favin, originaire de St-Benoist, entendit une vieille de 85 ans qui voulait mener ses petites-filles à la fontaine pour savoir si elles seraient fidèles à leur mari.

La légende de St-Gengoult, patron des maris trompés, se raconte aussi dans les mêmes termes à quelque distance de là, à Rouilly-Sacey près de Pigny. On la rencontre aussi exactement semblable à la fontaine de Choiseul-en-Bassigny (Haute-Marne). On la trouve à Wierres, dans le Boulonnais où St-Gengoult devient St-Gandouf, ainsi que dans la Moselle, entre Briey et Avril.

Le Saint est honoré aussi en Allemagne, en Belgique, à Toul, à St-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire) sur les bords du lac Léman (à St-Gengolph), à Abbeville où l'on voit une statue du Saint et de son épouse à qui Gengoult fait subir l'épreuve du bras plongé dans la fontaine.

En Franche-Comté, à Montgeroye, St-Gengoult est aussi le patron des cocus. Il avait été trompé, puis assassiné par son rival avec la complicité de sa femme. Son corps faisait maint miracle ; aussi sa femme, agacée, s'écria : « Jour de Dieu, il fait des miracles comme je pète ! » A ce blasphème, une punition céleste s'abattit sur elle : aussitôt qu'elle prononçait un mot, elle ne pouvait s'empêcher de péter, et elle dut se réfugier dans un couvent où existait la règle du silence absolu et elle y termina ses jours (Bidault de l'Isle - Vieux dictons de nos campagnes - Tome I - p. 384).

A Chassericourt, dans l'Aube, la légende est différente. St-Georges et St-Gengoult cheminaient ensemble. Or, sur le finage de Chassericourt, le cheval de St-Gengoult mit le pied dans un trou, enfonça si brusquement qu'il se cassa la jambe et l'eau jaillit. St-Georges, qui ne s'était pas arrêté, continua jusqu'à Chavanges où il attendit son compagnon. C'est pourquoi les deux églises sont dédiées, l'une à St-Georges (Chavanges), l'autre à St-Gengoult (Chassericourt). Dans cette dernière existait une statue de St-Gengoult et de son cheval, celui-ci avec la jambe brisée. La fontaine ouverte par le pas du cheval est une source pétrifiante, et elle guérissait, disait-on, les maladies de la peau (eczéma, écrouelles) ce qui marque le lien avec la légende de Saint-Benoist.

A Bar-sur-Aube, le 10 mai, veille de St-Gengoult, patron des cocus, les gens allaient dans les prés chercher des fleurs jaunes nommées « bassinets » et en faisaient des bouquets qu'ils allaient attacher la nuit à la porte des maris trompés. (Revue des Traditions Populaires - 1899).

Si l'on s'en rapporte à l'impression générale donnée par ces légendes et ces traditions, il ne fait aucun doute que St-Gengoult est avant tout le patron des cocus, ce qui, dans l'hagiographie, lui donne une place curieuse et probablement peu orthodoxe.

Mais, si l'on y regarde de plus près, cette interprétation facétieuse s'efface devant un fait plus important : partout, dans ces légendes, l'eau jaillit miraculeusement et une fontaine se crée sous les efforts du Saint et de son cheval.

Or, par deux fois, il nous fut bien spécifié qu'à Courmononcle (St-Benoist-sur-Vanne) on prononçait « Gengon ». A Chassericourt également. Cela nous amène à rapprocher le nom et la légende d'un autre nom et d'une autre légende : St-Gorgon, qui lui aussi, dans toute la France, fait jaillir des sources miraculeuses. Par exemple près de notre département, dans l'Yonne, à Véron où le cheval de St-Gorgon, s'impatientant et grattant la terre, creusa une fontaine.

Or, d'après Henri Dontenville, dont le livre « La Mythologie Française » est fondamental et doit être un des ouvrages de chevet de tout folkloriste, St-Gorgon est le substitut chrétien d'un être surnaturel adoré par les paysans et dont le culte était si vivace quand le christianisme s'affermir en France que, faute de pouvoir l'extirper, il fallut le baptiser et le christianiser. Cet être surnaturel était « le Géant », le vieux Gargantua des « Chroniques » qui a laissé des traces innombrables sur tout le territoire de notre pays. St-Benoist-sur-Vanne est précisément, et nous y reviendrons dans un numéro ultérieur l'un des lieux de l'itinéraire de Gargantua dans l'Aube.

Le rapprochement devient plus troublant quand on se transporte à l'autre extrémité du département, à Chassericourt, et qu'on y retrouve St-Gengoult, son cheval et sa fontaine. Un habitant de Chassericourt a fourni à M. Louis une étymologie qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui par hasard (?) se rapproche de notre interprétation. Gengoult serait Jean Goult, qui viendrait de Jean Gueule. Nous ne nous arrêterons qu'un instant à ce détail, mais il fallait le noter. En tout cas, pour St-Gengoult, à Chassericourt, deux remarques

s'imposent : d'une part, la proximité, au S.-O. et à une douzaine de kilomètres, de la commune de St-Christophe qui se nommait primitivement Dodincourt et fut baptisée St-Christophe au Xe siècle, en l'honneur de ce Saint qui, lui aussi, était un géant, dont la statue de bois, haute de huit mètres, se dressait autrefois dans la cathédrale d'Auxerre, et aussi entre autres dans l'église de St-Christophe sur le Nais, en Touraine où les jeunes filles à marier plantent encore aujourd'hui des épingles dans son corps pour trouver un époux ; d'autre part, la chevauchée de St-Georges accompagnant St-Gengoult ; St-Georges, le vainqueur du dragon, et nous aurons à parler des dragons vaincus dans l'Aube par les Saints, quand nous traiterons de la « Chair Salée » de Troyes.

Il convient de signaler aussi, non seulement la position de St-Christophe, mais aussi celle de Rouilly-Sacey, où la légende de St-Gengoult est la même exactement qu'à St-Benoist.

Voici des points qui nous serviront de jalons forts précieux pour retrouver les traces du géant.

Ainsi, la légende de St-Gengoult, très populaire dans notre région, pourrait bien avoir des prolongements imprévus et nous ouvrir des voies que nous essaierons de suivre.

J. PUISSANT.

## ÉCOLE DE BAYEL :

# Vieilles croyances et sorciers

Avant la Révolution et même après, chez nous, à Bayel, on croyait à des êtres surnaturels tels que lutins, loups-garous et sorciers. Ces créatures étaient possédées du Diable.

On disait aussi bien à Bayel que dans les communes limitrophes qu'un loup-garou parcourait les bois. On l'apercevait à la côte des Auges, aux quatre croix de Bayel. Quelques charbonniers et métayers l'avaient chassé, mais nul ne l'avait déhuré, c'est-à-dire abattu. De temps en temps, il s'approchait d'une maison, s'emparait d'un mouton ou d'une volaille, se jetait sur un passan isolé, puis disparaissait au premier chant du coq.

Un lutin faisait aussi des apparitions à Bayel. Il était constamment habillé de rouge. Il fréquentait plusieurs écuries où il agaçait les chevaux. Un soir, un valet ennuyé de le voir, renversa un plat d'avoine sur son passage. Vexé de n'avoir pu ramasser les grains avant le lever du jour, ce lutin appelé Fouilletout, disparut de Bayel et émigra à Fontaine.

Mais parmi toutes ces vieilles croyances, la plus répandue était la croyance aux sorciers. On en distinguait deux sortes :

**Les petits sorciers :** Ils guérissaient les malades, soignaient les entorses et les fractures, arrachaient les dents cassées. Ils savaient utiliser les vertus de certaines plantes mais employaient aussi des procédés qui aujourd'hui nous font sourire. Dans certains cas, ils recommandaient de mettre les pieds d'un malade dans le ventre d'un poulet que l'on avait écorché tout vivant ; la guérison du malade survenait lorsque la chair du poulet était décomposée.

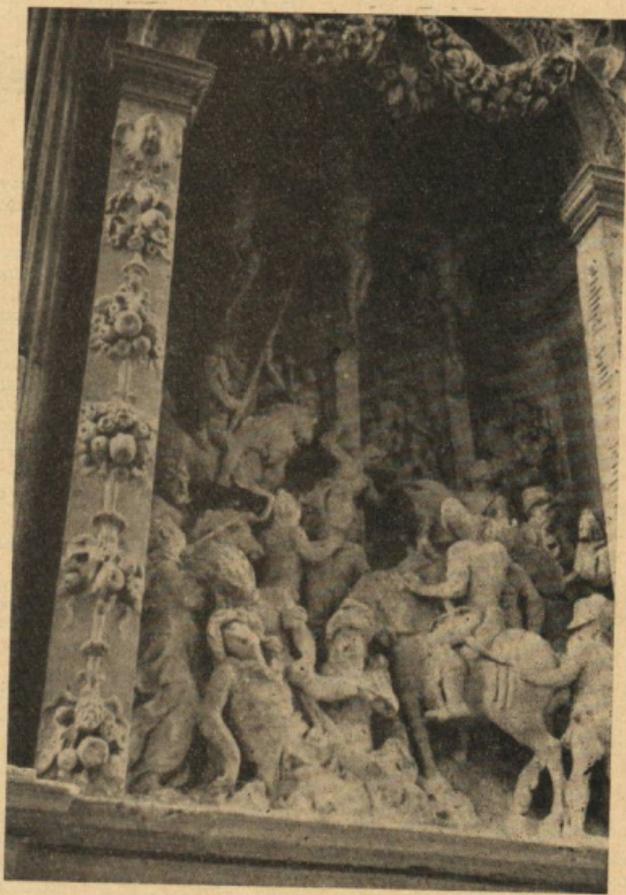
**Les grands sorciers :** C'étaient des créatures en la possession du Diable. Ils faisaient du mal à autrui en s'attaquant soit à sa personne, soit à ses biens. Ils jetaient des sorts et faisaient souvent périr bêtes et gens. Certaines nuits de Carême tous les sorciers d'une région se rassemblaient sous la présidence du Diable. C'était le grand Sabbat. Au siècle dernier les vieillards de Bayel racontaient encore que ce Sabbat avait lieu à la Cornée et au Val Larron. Ils affirmaient avoir vu l'emplacement des danses maudites : l'herbe n'y poussait plus et sur le sol on voyait les empreintes des pieds fourchus.

Autrefois non seulement le peuple ignorant croyait en ces récits mais les gens les plus instruits étaient persuadés de l'existence des lutins, des loups-garous ou des sorciers. Tout ce qui semblait bizarre et qu'à l'époque on était incapable d'expliquer (maladies, accidents, épidémies) était attribué au pouvoir des sorciers.

Mais la sorcellerie était un crime. De pauvres diables dont le seul crime était d'être peu aimés de leurs semblables prirent le chemin du bûcher sous l'inculpation du crime de sorcellerie. Ce fut le cas de Nicolas Jeton dont nous vous raconterons l'histoire sur le prochain numéro.

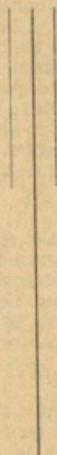
*(Cette étude a été réalisée par les élèves de la classe de fin d'études de garçons de Bayel. Nous les félicitons et souhaitons que de nombreuses écoles nous adressent les leurs.)*

N. B. — Ce lutin existe aussi dans la Côte-d'Or, surtout dans le Châtillon-nais, principalement à Larrey, le « fouleto » (le felten du Bassigny) fait bien des niches, mais soigne les vaches, étrille les chevaux, agite sa lanterne le long des routoirs où rouit le chanvre, vous jette parfois à l'eau et éclate de rire. Larrey et sa région possèdent des étangs propres aux feux follets.



LE RÉTABLE DE BOUILLY

# LE TRAVAIL ET LES MÉTIERS



Mlle F. BIBOLET :

## LA CONFRÉRIE DES CHARPENTIERIS A TROYES, AU XV<sup>ème</sup> SIÈCLE

D'APRES ARCHIVES DE TROYES, Q 1 ( FOL. 252-256

Les charpentiers de Troyes et des faubougs avaient coutume de faire tous les ans, en présence d'un sergent royal, une « belle et dévôte confrairie », le jour de la fête de Notre-Dame, le 8 septembre, en l'église des Jacobins.

### Recrutement :

La confrérie, présidée par un bâtonnier et des gouverneurs est assez fermée. Aucun charpentier ne peut tenir atelier dans la ville et faubourgs s'il n'en fait partie : pour cela il doit verser un droit d'entrée au bâtonnier : 5 sous et une livre de cire. De même, le « varlet » ou ouvrier ayant accompli son apprentissage, quand il veut « gagner argent » doit verser 2 sous et 6 deniers, « excepté les enfants des maîtres ». Et la même somme sera versée par les ouvriers venus d'ailleurs s'ils travaillent et gagnent argent à Troyes pendant plus de 8 jours : leur employeur devra y veiller.

Nul ne peut se démettre de la confrérie, sauf les veuves des maîtres.

### Organisation :

Tous les ans, au jour de l'assemblée, et en présence du sergent royal, deux charpentiers sont élus par leurs confrères pour être, avec le bâtonnier, gouverneurs de la confrérie. Leurs prédécesseurs rendent alors des comptes à un groupe de charpentiers choisis par tous. Les nouveaux élus prêtent serment, et sont reçus par la cour du baillage ou de la prévôté. Ainsi ils auront pouvoir de réclamer les redevances dues par les confrères.

### La fête :

Le jour de la fête se passe gaiment : au sortir de la messe, après avoir lu les ordonnances de la confrérie pour « qu'ils ne les puissent ignorer », les charpentiers « boivent et mangent » avec le sergent royal, les ménétriers et les religieux Jacobins qu'ils ont invités : leur dépense est partagée par tous les confrères, qui paient en plus leur propre écot, et versent un salaire aux musiciens et au sergent, ainsi qu'une aumône au couvent. Le bâtonnier — noblesse oblige — paie lui-même la moitié du salaire des ménétriers.

### Obligations :

C'est d'assister à la messe, le jour de la fête, et surtout le lendemain, 9 septembre, à l'office des trépassés ; à la mort de chaque « chef d'hostel », chef de famille, il faut aussi être présent à son enterrement. Le maître peut se faire remplacer par sa femme, mais en cas d'absence de l'un et de l'autre, et sans excuse légitime, l'amende est de 12 deniers.

Par testament le confrère doit du reste laisser à la confrérie une livre de cire pour les cierges « portez et ardans » à l'obsèque ; sinon la somme nécessaire sera retenue sur ses biens.

Si l'enfant d'un maître est mort, on portera deux cierges seulement à ses obsèques.

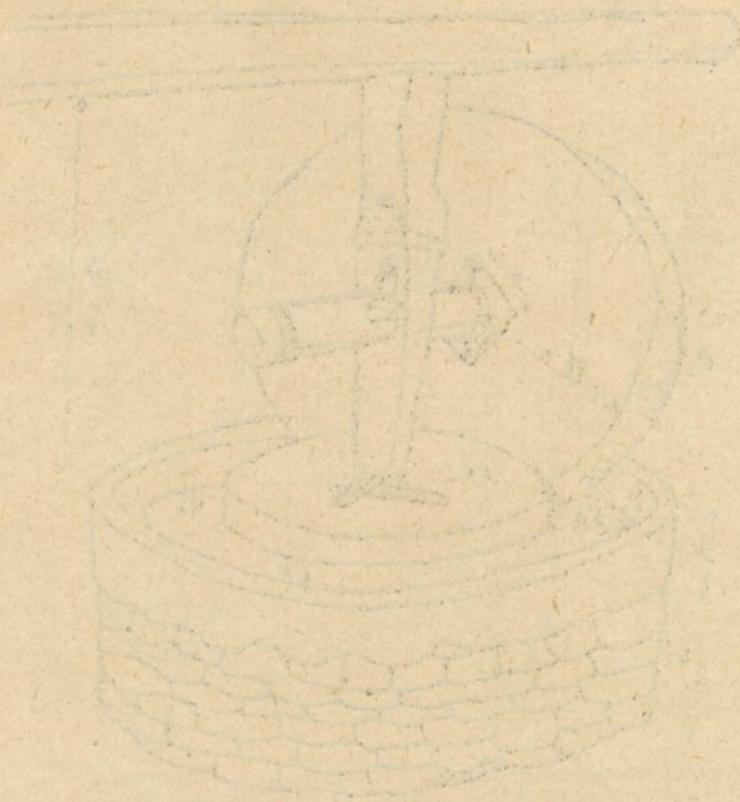
D'autre part, des messes sont dites aux Jacobins, chaque semaine.

**Redevances :**

Pour tout cela, il faut des ressources : chaque maître verse chaque année, pour le cierge qu'il porte au jour de la fête, 2 sous et 6 deniers, sa femme 15 deniers seulement, ainsi que les varlets et femmes veuves.

Cette coutume, et les règlements détaillés, controversés par des confrères qui ne voulaient pas payer leur dû, sont approuvés par le bailli le 9 août 1445. Il y avait alors à Troyes un maître charpentier juré du roi, et 40 maîtres charpentiers, avec 9 varlets.

Mlle F. BIBOLET,  
Bibliothécaire-chef de la B. de Troyes.



Simon LOUIS :

## La breyolle ou broyeur à cidre à Rumilly-les-Vaudes

Il s'agit d'un outil, ou plutôt d'un appareil, en voie de disparition et lorsqu'il nous fut donné de procéder à cette enquête, l'une des breyolles (celle de la figure 2), sortie de la grange, privée de son bâti, démontée en ses 3 tronçons (fig. 6), attendait le collectionneur qui l'avait achetée et qui devait venir l'em-mener.

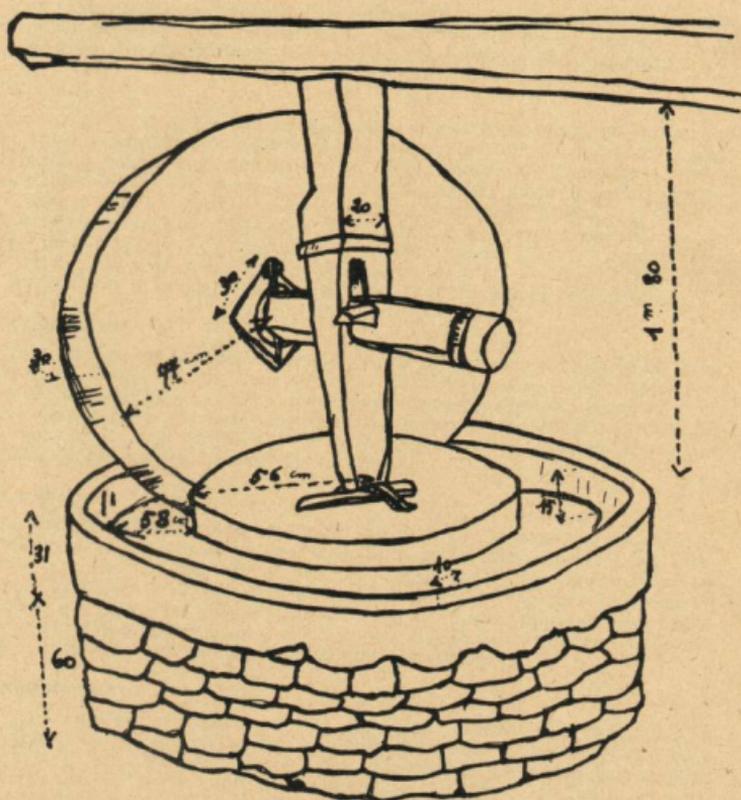
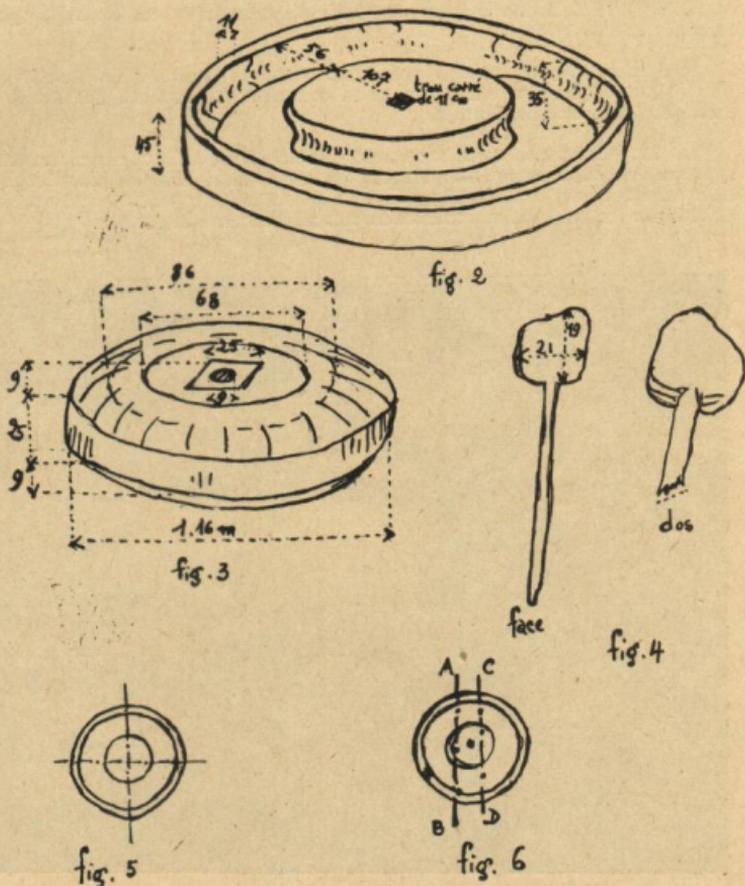


fig. 1

Avant de passer au pressoir, les pommes étaient broyées dans la breyolle. On plaçait les pommes dans la large rigole horizontale, le cheval attelé se déplaçait en tournant autour de l'appareil et l'énorme et pesante roue se mettait en mouvement, broyant les pommes que les ouvriers ramenaient sans cesse sous la roue au moyen de la pelle de bois d'un seul morceau, représentée par la figure 4. On retirait ensuite avec des seaux les pommes concassées et c'est cette bouillie pâteuse qu'on mettait au pressoir.



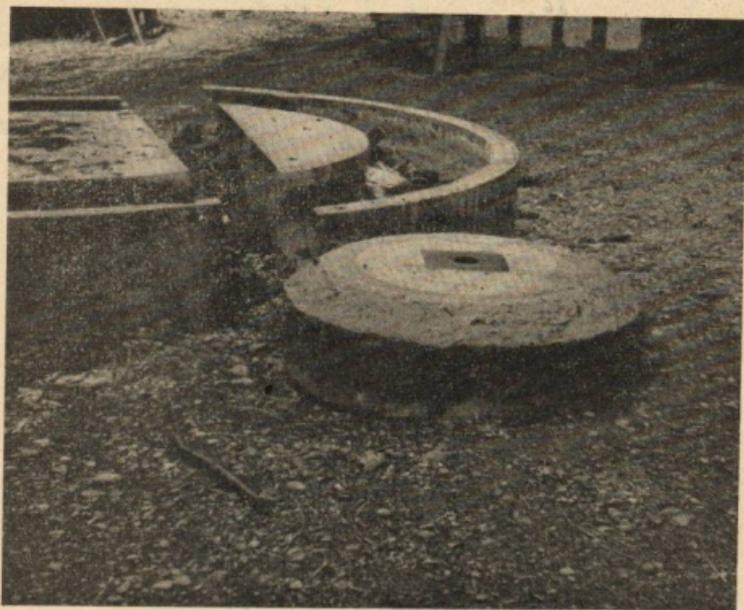
Les deux breyolles que nous avons vues sont en pierre calcaire ; l'une formée de 4 morceaux assemblés (fig. 5), l'autre, celle de la figure 2, formée de 3 morceaux assemblés. La 1<sup>re</sup> (fig. 1) est complète, posée sur son massif de maçonnerie circulaire et nantie de son bâti de bois consolidé çà et là par les frettes de fer.

Les deux breyolles présentent des différences notables.

La Ire (fig. 1) est plus petite (diamètre de l'ensemble 2 m. 48, et pour l'autre 3 m. 48) et moins ouvragée, plus rudimentaire : les bords de la rigole sont droits et verticaux et sa roue est plate. Par contre, c'est une roue énorme, dont le diamètre est de 1 m.54, contre 1 m. 16 pour l'autre. Celle-ci (fig. 2) est plus ouvragée, et a été sans doute étudiée et réalisée avec plus de soin en vue d'une utilisation plus facile et d'un rendement meilleur. Les bords de la rigole, tant ceux du rebord extérieur que ceux du bloc central, sont incurvés, de façon que leur concavité corresponde à la convexité de la roue, laquelle est bombée fortement sur ses 2 faces (fig. 3). Cette roue, plus petite que celle de la breyolle fig. 1, n'est pas moins pesante ; elle l'est peut-être plus encore, grâce à cette convexité qui lui donne comme plus grande épaisseur 43 cm contre 30 pour l'autre.

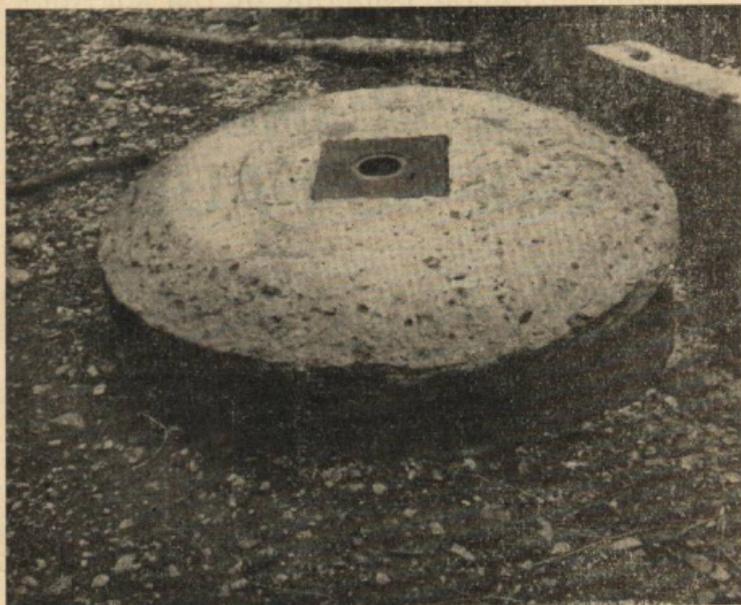
Une autre breyolle nous a été signalée sur le territoire de Rumilly-les-Vaudes ; une quatrième en lisière de la commune, au hameau des Bords de Lantages (commune de Lantages).

Les breyolles travaillaient trois mois : octobre, novembre, décembre. Elles appartenaient à de petits entrepreneurs qui travaillaient pour les gens du pays. Elles furent en service jusqu'à la guerre de 1914-1918, après quoi elles furent remplacées par des broyeurs ou concasseurs soit mécaniques soit à main.



Bien qu'il y ait eu des vignes à Rumilly, le cidre était la boisson principale. On mélange des poires avec les pommes. On fait même encore, uniquement avec des poires (celles de l'espèce *Saussinet* ou *Saulcinet*) un excellent cidre qui se conserve fort longtemps et qui, après 6 ou 7 ans, garde encore son pétilement et son goût agréable.

Simon LOUIS.



UNE • BREYOLLE • A CIDRE

Les enfants de l'école publique de Bar-sur-Aube  
sous la direction de Ch. MARCUARD :

# LA VIGNE A BAR-SUR-AUBE

---

## Introduction.

Il s'agit d'un travail qui n'est ni récent, ni spécialisé, ni totalement original, ni inédit. Il a paru voici un peu plus de 10 ans dans « Le Pont d'Aube m'a dit... », journal mensuel imprimé de l'école publique de Bar-sur-Aube. Il a été entièrement exécuté par des enfants de 14 ans, les élèves de la Ire classe. Ceux-ci ont cherché dans de vieux livres, ils sont allés aux archives, ils ont interrogé des gens. Et le résultat, c'est une étude sérieuse, cohérente, agréablement présentée et qui donne une vue d'ensemble complète de la question. D'autant plus que, faute de place, elle n'a pas été donnée entière ici et qu'il y manque deux chapitres : l'étude des sols favorables à la vigne, et des renseignements chiffrés (dépenses, établissement du prix de revient) qui sont aujourd'hui périmés. La leçon à tirer de cette belle réalisation, c'est que même des enfants, travaillant en équipe et bien dirigés, sont susceptibles de s'intéresser ; plus, de se passionner aux recherches locales et d'y obtenir d'excellents résultats. C'est une source d'intérêt qui en vaut bien d'autres, et c'est une excellente façon de donner à nos jeunes gens, quand ils auront quitté l'école, le goût de la culture personnelle.

---

## L'origine de la vigne :

Il y a certainement très longtemps que la vigne est apparue dans notre région.

La première chronique qui en parle, relatée par M. Eugène Maury dans « l'Ancien Vignoble Bar-sur-Aubois », date de 587.

Une ballade du 15<sup>e</sup> siècle célèbre nos crus :

*De St-Pourçain le gentil Bourbonnois  
Et Souvigny je tiens la touche chière ;  
De Saint-Jengon, aussi de Nivernois,  
Le vin de Riz, Tournon et l'Auzerrois,  
Bar-sur-Aube suyt bien à la matière,  
Reims, Espernay peult l'on avoir en cure.*

Le savant Claude Fauchet, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle remarque que les rivières qui « s'embouchent dedans la Seine » transportent d'excellentes choses, témoin « la rivière de l'Aube qui apporte les bons vins blancs de Bar-sur-Aube ».

Quant à la champagnisation des vins, elle était connue depuis longtemps. « Une tradition constante et universellement admise dans l'Aube et la Haute-Marne attribue aux moines de l'abbaye de Clairvaux, les premières opérations de vins de champagne avec leurs cépages. Ils champagnisaient les vins provenant de leurs vignobles des environs et notamment de Baroville.

### Cépages :

Ce qui faisait la renommée de notre vignoble, c'est qu'il était planté presque exclusivement en pineau, le bon, l'excellent pineau, qui est le véritable plant du pays, le seul raisin noir qui lui convienne.

Les autres cépages, mentionnés dans les actes de la municipalité sont les noirsiens, les gamays et les chasselas. Ce ne fut qu'au commencement du siècle dernier que les vigneron introduisirent dans notre pays un « gros plant », le gouais, qui donne beaucoup de vin, mais de qualité médiocre.

Nos vins tenaient leur renommée à ce qu'ils avaient un goût particulier, goût de pierre à fusil, le bouquet, qui les faisait apprécier de très loin.

M. Bernard Tassin, dans son livre « L'Arrondissement de Bar-sur-Aube », estime que :

« C'est grâce à la proximité des assises de marnes qui développent les principes odorants du raisin, que les vigneron ont pu, de tout temps, obtenir un petit vin blanc léger, bouqueté, ayant une tendance naturelle à la mousse ».

### Sous l'ancien régime :

Les habitants de notre ville envoyaient leur vin aux grands personnages pour avoir leur protection. Plusieurs fois, la ville adresse un exprès chargé de prier M. Peytel de lui donner une « station. Elle achète deux feuilletes de vin pour l'advent et les baillera à M. Peytel ». (1572).

En 1574, pendant les guerres de religion, les échevins de Bar pour témoigner leur zèle à leur puissant voisin envoyèrent « quatre filletes de vin à M. Leseurre et ung muig de vin vieil en bouteilles pour estre départi à MM. du Conseil privé ».

Mais il faut dire aussi que pour préserver la qualité de leurs crus, nos ancêtres prenaient des précautions multiples. Ce sont ces considérations qui ont au moins en partie, pu justifier l'institution de bans de vendange et de paisselage, et la création de garde vigniers et de gourmets dont les fonctions étaient appréciées.

Le droit de gourmétagé était le droit d'avoir des courtiers pour goûter, juger et vendre le vin et pour vérifier la contenance des tonneaux. C'est le 24 mai 1666 que Bar-sur-Aube fit l'acquisition d'un office de courtier-jaugeur qui avait été créé par Louis XIII en 1620. La province de Champagne, pour l'intérêt de son commerce, acheta en 1705, moyennant 80.000 livres, le droit de choisir elle-même ses gourmets.

Depuis longtemps ce droit n'existe plus et cependant, il y a quelques années, M. Maury signalait dans un article sur la question qu'on trouvait encore sur les enseignes de tonneliers et de marchands de vin, le mot « gourmet » placé là comme synonyme de courtiers en vin. Pour nous, nous n'avons pas encore vu de ces enseignes.

Une autre obligation était celle du ban de vendanges : les vendanges ne pouvaient commencer qu'à un moment déterminé et proclamé par le ban. Cette institution date de l'époque féodale et a été abolie au milieu du dernier siècle. Le gouvernement de Vichy a voulu le restaurer en 1940. « Les objets qui ont lieu d'établir le ban de vendange, dit le dictionnaire de la police de la Paix de Fréminville, se réduisent à trois :

Le premier à empêcher que les propriétaires, en vendangeant à leur volonté, ne portent préjudice à leurs voisins en laissant leurs vignes exposées à l'abandon ; le second qu'en vendangeant avant maturité, le raisin n'étant pas dans sa perfection ne pouvant acquérir une bonne qualité, le décrie par toute la paroisse et même le canton, et le troisième afin que les décimateurs ne soient pas trompés, et qu'ils puissent veiller aisément, dans les clos que l'on vendange, à se faire payer ».

En réalité, d'après M. Maury, ce dernier point était l'essentiel. Et en même temps le roturier ne pouvait vendre son vin avant que le seigneur ou le bourgeois aient vendu le leur.

### Le phylloxéra :

Pourtant, toutes les précautions prises par nos ancêtres pour préserver les qualités de leurs crus ne devaient pas leur faire éviter la grande crise phylloxérique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1887, le phylloxéra fut signalé dans l'Aube. Quarante-trois délégués communaux furent désignés pour aller étudier en Côte-d'Or les signes révélateurs de la présence du phylloxéra et la manière dont on pouvait le combattre. Une fois instruits, les délégués communaux avaient pour mission de faire des recherches dans les vignes suspectes et dès qu'un indice inquiétant apparaissait, ils en faisaient part au délégué principal qui, sur place, se livrait à un examen minutieux. Ajoutons que le plus souvent, il ne s'agissait que de la défaillance de la vigne, causée par le mildew ou le pourridée. On voulait ainsi en prenant le mal à son origine, éviter sa grande puissance d'extension par un traitement très énergique. C'est ainsi qu'en 1887, quand la présence du phylloxéra fut signalée pour la première fois dans le département, les parties tachées reçurent chacune 20 à 25 gr. de sulfure de carbone par mètre carré et donnés à l'aide d'un pal-injecteur spécial.

D'après le délégué départemental, l'origine du phylloxéra serait due sans aucun doute à l'introduction dans l'Aube de cépages racinés provenant de communes phylloxérées des départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Aussi le service phylloxérique commença-t-il par arrêter ces trafics, mais le scepticisme des vigneronniers lui rendit sa tâche particulièrement pénible. Plus tard devant la propagation rapide du fléau, il fut dans la nécessité de faire arracher et brûler les plants de cette provenance. Quoi qu'il en soit la présence du phylloxéra s'était manifestée sur le finage d'environ 80 communes. La lutte fut alors orientée dans une voie nouvelle. Puisque le traitement direct était inefficace, il importait d'arracher les espaces successivement atteints et de substituer aux ceps anciens des plants étrangers aux racines plus vigoureuses et insensibles aux attaques du phylloxéra. C'est de cette époque que datent les bois américains dans le département de l'Aube.

Le phylloxéra apparut pour la première fois à Bar-sur-Aube en 1895. Les terrains phylloxérés furent de plus en plus nombreux. L'ensemble du vignoble tendit régulièrement à diminuer par suite des attaques du phylloxéra et des difficultés de reconstitution. En 1902 le tiers du vignoble était entièrement abandonné et c'était le commencement de la décadence du vignoble dans notre localité.

(Paragraphe sur le phylloxéra : Claude Jeanson, 14 ans).

### Les troubles de 1911 :

Le 3 juin 1907, le ministre de l'agriculture élaborait un projet de décret réglementant la dénomination « champagne » et la restreignant au département de la Marne et au canton de Condé-sur-Brie, dans l'Aisne.

Les protestations fusèrent ; malgré cela, le décret était pris ; il paraissait au Journal Officiel le 3 janvier 1909.

Les vigneronniers de l'Aube, privés de l'appellation « champagne » pour leurs vins, se révoltèrent.

De nombreuses démarches, protestations, manifestations eurent lieu pendant deux ans ; une association se fonda, sous l'impulsion de Gaston Cheq, la « Ligue de la Défense des Vignerons de l'Aube ».

Le 31 mars 1911, sur la place Carnot, à Bar-sur-Aube, les vigneronniers allèrent jeter leurs feuilles d'impôts dans une hotte qu'un vieillard portait sur son dos. Certains avaient apporté des fagots de sarments ; on les alluma et la hotte fut vidée dans le feu.

L'effervescence alla en s'amplifiant dans les jours qui suivirent, et, le 6 avril 1911, la « Ligue des Vignerons » décida une marche sur Troyes. Des milliers de protestataires y participèrent, partant par le train, en automobile et certains même à pied. Ils se groupèrent devant la Préfecture de l'Aube et exhâlèrent leur mécontentement.

Quelques jours après, le sous-préfet, Causeret, fit appel à la troupe, aux dragons, qui arrivèrent à Bar-sur-Aube le 13 avril 1911. Le même jour le préfet Marais se faisait tirer la barbe par un vigneron d'Engente nommé « le grand Roy », et ce, au chant suivant sur l'air de l'Internationale :

*C'est la lutte en Champagne  
Groupons-nous et demain  
Une limite normale  
Donnera notre pain.*

Pendant quelque temps encore l'agitation régna, puis des accords intervinrent : un premier accord déjà, puis la guerre de 1914-18 suspendit les tractations, et c'est en 1921 qu'enfin l'Aube, au point de vue vinicole, fut réintégrée en Champagne. De grandes réjouissances furent faites à cette occasion.

Gaston Cheq, l'instigateur des manifestations de 1911, mourut le 21 septembre 1937. Il a laissé parmi la population baralbine et surtout parmi les vignerons de profonds regrets. Le conseil municipal, dont il avait été longtemps l'un des membres influents, donna son nom à l'une des rues de Bar-sur-Aube, celle qui relie la rue Croix-du-Temple à la route de Colombé.

#### **L'avenir de la vigne à Bar-sur-Aube :**

En 1899, sur une superficie de 1.600 ha, il y avait 377 ha de vignes ; en 1947, 35 ha, soit près de 11 fois moins. La plupart des anciennes vignes sont remplacées par des vergers ou des friches. Celles qui restent sont sur les coteaux : sur le chemin de Fontaine, au Val au Thym, sur la colline des Vaussaux et sur le Versant à l'Est de la côte de Troyes.

Il ne restait plus à Bar-sur-Aube en 1947 qu'une soixantaine de possesseurs de vignes. Cinq seulement vivaient exclusivement de la culture de la vigne, exploitant chacun en moyenne 1 hectare, planté en plan greffé : pineau, gamay ou aligoté. Il ne reste que quelques rares vignes d'arbanne, ce raisin avec lequel les moines de Clairvaux auraient fait le premier champagne. En bonne année, on récolte 40 hl à l'hectare, mais on ne compte malheureusement que 3 bonnes années sur 10.

Pour conclure, si l'importance de la culture de la vigne diminue de plus plus à Bar-sur-Aube, la qualité des vins est restée constante, et le renom des vins de la région est encore grand, grâce aux villages où la vigne est encore cultivée en grand : Colombé-la-Fosse, Colombé-le-Sec, Voigny, Baroville, Fontaine, Urville, Meurville et quelques autres pour une moindre part.

(Roussé, Huart, Ricart, élèves de la 1<sup>re</sup> classe).

### **LE CALENDRIER DU VIGNERON**

Les travaux du vigneron se répartissent ainsi :

**Novembre** : Dépiquage des pisseaux, ils sont mis en piles.

**Décembre** : Plantation de la vigne. Terrage de la vigne. La plupart de nos vignes sont sur les coteaux. Chaque année, le vigneron est obligé de monter de la terre en haut de sa vigne car lorsque l'on cultive la vigne, la terre descend. Souvent aussi par suite d'orage, l'eau fait des ravins ; aussi, il ne faut pas oublier de remonter la terre. Le vigneron fait ce travail avec sa hotte.

**Janvier** : On coupe l'osier destiné à l'écolage. Ce mois est aussi réservé aux engrais. Soutirage des vins blancs. (Cela consiste à tirer le vin pour le rendre plus clair et le remettre dans d'autres tonneaux).

**Février** : Commencement de la taille (pour tailler la vigne on se sert d'un sécateur). La taille se fait en montant et en descendant ; le vigneron coupe les tiges en ne laissant que 3 à 4 yeux (bourgeons) sur deux tiges, sur une autre tige il laisse un repère de 2 yeux pour faire une taille l'année suivante.

**Mars** : La taille continue. Soutirage des vins rouges.

**Avril** : Culture de la vigne (à la houe ou à la charrue à vigne). Certains vigneronns commencent à mettre le vin blanc en bouteilles.

**Mai** : Repiquage des pisseaux. Ligotage des cepes, 1er sulfatage. Pour sulfater on se sert d'un pulvérisateur : ce pulvérisateur contient du sulfate de cuivre, de la chaux vive mêlée à l'eau. Pour 100 litres d'eau il faut 8 kgs de sulfate de cuivre et de chaux. Ce produit ainsi mélangé est lancé sur les feuilles de vigne pour empêcher toute maladie possible. Un pulvérisateur contient environ 15 litres.

**Juin** : Le 2e sulfatage se fait dans la 1re quinzaine de juin. Lorsque les grappes sont en fleurs, on soufre la vigne avec une soufreuse. Ensuite se pratique l'écolage : on attache les jeunes pousses au haut des pisseaux avec les brins d'osiers, que l'on a fait tremper dans l'eau pendant quelques jours pour les assouplir.

Pendant les derniers jours de juin, le 3e sulfatage se pratique.

**Juillet** : Dans les premiers jours de juillet on pioche, on laboure la vigne pour la seconde fois ; au cours de la 2me semaine de juillet on refait un quatrième sulfatage.

**Août** : On rogne la vigne à la hauteur des pisseaux.

Vers le 15 un 5e sulfatage est nécessaire. En général, on fait un sulfatage après chaque période de pluie. Vers la fin d'août un binage est souvent pratiqué, pour enlever les mauvaises herbes.

**Septembre** : Certaines années, la vendange commence.

**Octobre** : Les vendanges se terminent. La saison des vins commence.

En Champagne, la moyenne des degrés de vin est de 10°. Mais 1947 fut une année exceptionnelle en qualité : le degré du vin monta jusqu'à 14°.

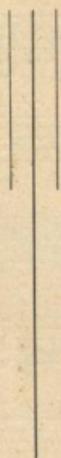
(Les élèves de la 1re classe - Ecole publique de Bar-sur-Aube, 1947).

---

Travail exécuté collectivement par les élèves de l'école publique de Bar-sur-Aube de 1946 à 1949, sous la direction de M. C. Marcuard

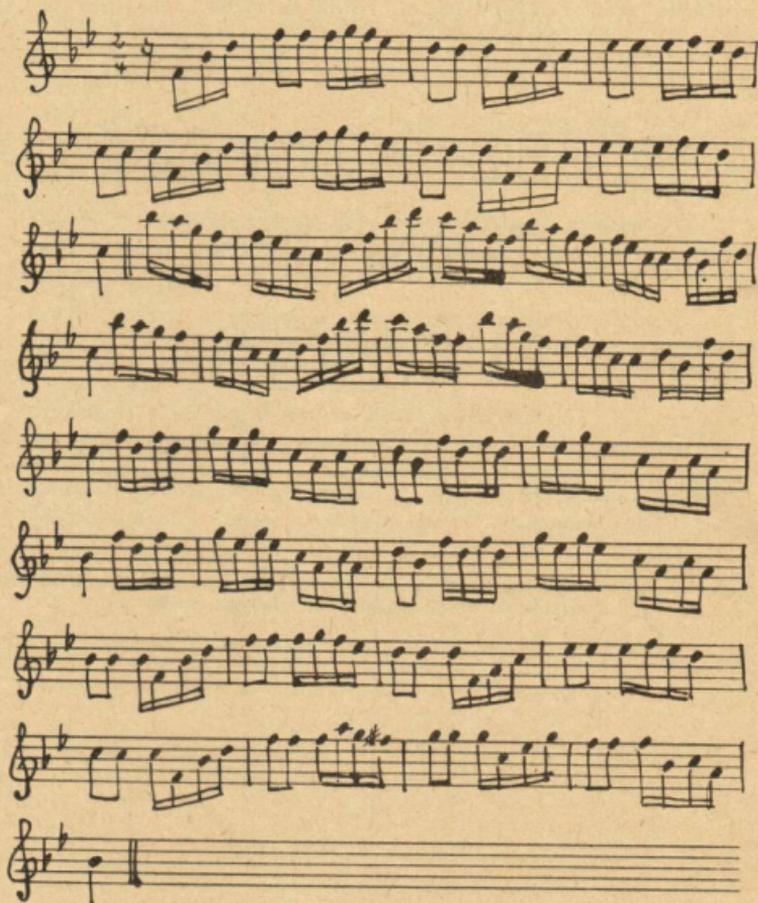
---

POÉSIE POPULAIRE  
CHANSONS  
ET DANSES



# LA TRENIS (Trenitz)

*dansée à Lusigny vers 1850*



## FIGURE

Un cavalier avec sa dame en avant en arrière. — Idem en avant conduisant la dame à la gauche du cavalier de vis-à-vis et rigodon. — Les deux dames traversent à la place opposée et dans la même position pendant que le cavalier traverse au milieu. — Le cavalier fait un rigodon et les dames font un chassé-croisé. On répète cette même figure à la place opposée, c'est-à-dire que les deux dames traversent le chassé-croisé pendant que le cavalier traverse au milieu et rigodon, ce qui remet le cavalier à sa place et les deux dames vis-à-vis de lui.

La dame qui occupe la gauche du cavalier fait un balancé à son cavalier et dos à dos sur place.

# Une Chanson de Pâques

(Neuville-sur-Seine)

The musical score is written on five staves in a 2/4 time signature. The melody is simple and consists of eighth and quarter notes. The lyrics are written below the notes.

Fil. les, Fil. les, Femmes, Qui gar. dez nos mai. sons Don. nez des  
œufs aux plus gar. çons Qui sa. vent leurs le. çons Don. nez en  
un Don. nez en deux Vous i. rez aux cieus Don. nez en  
trois Vous i. rez au pa. ra. dis tout droit La. ra. dis com. la  
poul' va dans son nid.

Chaque année, selon la tradition locale, les enfants de chœur passent dans toutes les maisons du village, le jour du Jeudi-Saint, pour ramasser leurs roulées, dons des habitants à l'occasion des fêtes pascales. Munis de paniers, ils les remplissent surtout d'œufs, mais ils acceptent également l'argent que leur offrent les habitants n'ayant pas la bonne fortune de posséder des poules. Ils remercient alors leurs généreux donateurs en entonnant la chanson ci-dessus.

Recueilli par les enfants  
de l'Ecole de Neuville-sur-Seine  
Communiqué par M. Dautriat.

SOCIÉTÉ DE FOLKLORE AUBOIS

---

QUESTIONNAIRE N° 1

## *Les étapes de la vie*

---

**Naissance** : Pronostics - Croyances relatives à date, sexe - Pèlerinages pour avoir des enfants - accoucheuses - leurs préjugés - pratiques et croyances - berceau - maillot - chants de nourrice - berceuses - formulettes pour les bébés - etc...

**Baptême** : Combien de temps après la naissance ? qui porte l'enfant ? Marques distinctives du sexe - coups de fusil ? Dragées ? Quand le repas de famille ? Quels participants ? Combien de parrains et marraines ? Qui sont-ils ? Quels dons ? etc..., choix du nom..., sobriquets..

**Fiançailles** : Comment fait-on la demande ? Comment la fille accepte-t-elle ? ou refuse-t-elle ? Fréquenter - Intermédiaires - Arrhes - Cadeaux - Invitations - Décoration de la maison.

**Mariage** : Costumes de mariage autrefois - Bouquets - Epingles - Cortèges - Place des gens - Dragées - Coups de fusils - Barricade (acheter le passage) - Tentative d'enlèvement de la mariée ? Repas - Jarretière - Gâteau spécial - Réception à la maison - Farces faites au marié - scène dialoguée à la porte de la maison - La nuit : la rôtie - le charivari - Nom du mari qui va vivre dans la famille de sa femme - Farces - Retour de noces : dimanche d'après ? visite à l'église ? aux tombes ?

**Funérailles** : Habillement du mort - Porteurs (costumes) - Y a-t-il un chemin spécial ? Que fait-on à la maison ? (Vases, fenêtres, deuil aux ruches, etc...). Jette-t-on quelque chose dans la tombe ? (crêpe, rubans) - Met-on quelque chose dans le cercueil ? Dépose-t-on des petites croix aux carrefours ? devant la maison ? Où dit-on que va l'âme ? tout de suite au ciel ou un peu de temps auprès de la maison ? Comment montre-t-on qu'il y eu un deuil dans la maison ?

Ce questionnaire n'est qu'indicatif. Bien d'autres détails peuvent être signalés.

---

Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore Auboisi  
Service Départemental de la Jeunesse et des Sports

Ancien Evêché - TROYES

Le gérant : **LOUIS Simon.**

Imprimerie L'Emancipatrice  
41, rue R.-Poincaré  
TROYES (Aube)

---

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1958